

Cessieu



Permanences ou Heures d'ouverture

Permanences du Maire :

Samedi matin sur rendez-vous

Secrétariat de Mairie : 04.74.88.31.76.

Lundi et Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi et Jeudi de 8h à 12h - Samedi de 9h à 12h

Fermé le mercredi

Site : <http://www.cessieu.fr> - mail : mairie@cessieu.fr

Agent de Sécurité Sociale :

Assistante sociale :

Contacter le centre social de La Tour du Pin
au 04.74.83.28.86

Agence Postale :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h

(levée du courrier : 15 h tous les jours sauf samedi.)

(levée du courrier 10 h le samedi)

Bibliothèque Municipale :

Mercredi : 16h à 18h

Vendredi : 16h à 18h - Samedi : 10h à 12h.

tél- fax : 04.74.33.23.83

mail : bibliotheque.cessieu@gmail.com

Urbanisme :

Lundi et Vendredi de 13h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Les personnes ayant pris rendez-vous seront prioritaires.

Service d'Urgence

SAMU 38

15

Pompiers

18 ou 112 (appel d'un portable)

Gendarmerie

17

Infirmiers :

Marie-Pierre MATHE

06.60.95.12.33

Eric VIDAL

06.60.59.46.76

Cabinet Médical : 12, chemin de l'Extraz

Docteur DERESSE

04.74.19.19.69

Maison Médicale : 90, chemin Cartailier

38110 St Victor de Cessieu

04.74.33.47.97

Docteur Anne PUJADE

Docteur Marie CHARPENTIER

Orthophoniste : Gisèle COURAND

04.74.33.20.37

Kinésithérapeute : Olivier GUYON

04.74.33.42.64

Pharmacie VALLIN

04.74.88.30.08

42, route de Lyon - 38110 Cessieu

Centre Anti-poison Lyon

04.72.11.69.11

Hôpital P. Oudot Bourgoin-Jallieu

04.69.15.70.00

Clinique St Vincent de Paul

Bourgoin- Jallieu :

04.74.43.60.60

Taxi JULLIEN :

Portable : 06.70.61.34.17

Sommaire

Le mot du maire.....	p.3 à 4
Commissions Municipales	p.4
Associations de Cessieu	p.5
Nos joies, nos peines 2020	p.6
Les Nouveaux à Cessieu	p.7
Finances communales	p.8 à 9
Voirie - Travaux - Bâtiments - Electrification.....	p.10 à 12
Information - Communication.....	p.13
Commission des affaires scolaires	p.14 à 15
CCAS	p.16
Patrimoine et souvenirs.....	p.17
Plan climat-air-énergie sur notre commune	p.18
Rappel sur la réglementation	p.19
Petite page d'histoire de notre commune	p.20
Les Maires et Adjoints de Cessieu	p.21
Hommage à Roland Corsat.....	p.22 à 23
Rétrospective	p.24 à 25
La Gare de Cessieu	p.26
La dernière réalisation de l'AMT	p.27 à 29
ASC Boules	p.30 à 31
A.S.C. Gym	p.31
Bibliothèque	p.32 à 33
Les Anons.....	p.33

Football	p.34
Cessieuthon	p.35
Sauvegarde de la Chapelle St Joseph	p.36
Couture	p.37
La Marche des Anes.....	p.37
Basket.....	p.38 à 39
Vivre l'instant : T'ai chi chuan.....	p.40
Roses de Noël.....	p.40
Le Yoga dans votre vie.....	p.41
Karaté	p.42
Le tennis club	p.43
Scrabble	p.43
Sou des Ecoles.....	p.44
Souvenir français	p.45
La pétanque cessieutoise	p.46
L'Excuse cessieutoise.....	p.46
Association Lo Parvi.....	p.47
ADPA.....	p.48
Mission Locale Nord-Isère - Elections	p.49
Cessieu en images	p.50
Dates à retenir en 2020.....	3° de couv.
Tissu industriel, artisanal, commercial et tertiaire ...	4° de couv.

Chères Cessieutoises, Chers Cessieutois,

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite le meilleur dans votre vie personnelle, professionnelle et que tous vos projets puissent voir le jour.

L'année 2020 aura certainement été la plus terrible que notre monde moderne aura connu. La pandémie mondiale qui sévit encore sur notre planète, démontre notre impuissance à la circonscrire, mais aussi la fragilité de notre économie. Chaque pays, chaque état, a fait preuve d'innovation, peut être d'improvisation, mais comment combattre ce mal invisible qui a déjà fait des milliers de morts.

Même si le port du masque n'est pas obligatoire dans les villes de moins de 5000 habitants, j'invite fortement tous les Cessieutois, notamment les plus vulnérables, à le porter en toute occasion.

Et puis, je n'oublie pas non plus les conflits sociaux et les catastrophes naturelles qui ont frappé notre pays, notamment dans la Vallée de la Vésubie.

Je ne reviendrai pas sur le déroulement des élections municipales du mois de mars, qui a fait couler beaucoup d'encre. Fallait-il les maintenir ou pas, chacun aura son avis. Cependant, à l'heure où l'on parle de choix et d'ouverture politique, de démocratie, je ne peux que regretter qu'il n'y ait eu qu'une seule liste à Cessieu, mais il en est ainsi. J'en déduis que la place n'est pas enviable ou que le bilan du précédent mandat est positif et que les Cessieutois ont alors choisi la continuité. Au vu du contexte sanitaire, je remercie toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour exprimer leur vote. La démocratie a ainsi pu s'exprimer.

C'est une équipe partiellement remaniée qui s'est présentée à vos suffrages. Une nouvelle page s'ouvre et il faut aussi accepter de ne pas pouvoir y figurer puisque seuls 23 membres peuvent siéger. Je voulais ce conseil à l'identique du précédent pour maintenir ce dynamisme et l'envie de voir aboutir nos projets. Je fais le vœu que la crise sanitaire ne mettra pas à mal notre équilibre budgétaire et que nous pourrions voir aboutir nos projets en espérant pouvoir aborder 2021 beaucoup plus sereinement.

Des réunions de quartiers étaient programmées pour présenter des projets bien spécifiques, j'espère pouvoir les tenir en 2021.

Je tiens à remercier Aurélien GUICHERD, jeune élu, d'avoir rejoint l'équipe. Aurélien a ses idées et une certaine conception de la vie municipale. Comme quoi ce n'est pas l'âge qui peut justifier les moyens mais bien sa motivation d'apporter sa pierre à l'édifice communal.

Mais je tiens aussi à témoigner toute ma tristesse pour ceux qui nous ont quittés.



2020 aura été une année terrible pour notre commune et j'assure les familles de toute ma sympathie et mon soutien.

Et je pense bien sûr à Roland CORSAT. Sa disparition soudaine a bouleversé tout notre village et j'ai souhaité lui rendre hommage dans les pages qui suivent.

Roland nous a quittés, plein de projets. Du tarot aux boules, il s'adonnait quotidiennement à ses passions. C'était un homme intègre, perfectionniste et travailleur, il n'aimait pas être mis en valeur, et ne cherchait pas non plus la reconnaissance, il voulait rester lui-même. Je le remercie de sa confiance en 2001, 2008 et en 2014 quand je lui ai succédé. Je lui dois beaucoup.

J'ai toujours respecté et admiré l'homme qu'il était et l'important travail accompli au service de sa commune et des Cessieutois. Il laisse un grand vide pour tous ceux qui l'ont connu. J'ai une pensée pour Annick, son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Le CCAS, composé de 8 élus et 8 personnes volontaires, s'est formé rapidement. Divers sujets ont déjà été abordés. A l'identique du mandat précédent, je souhaite que de nouvelles actions voient le jour pour étoffer celles déjà existantes. Le CCAS a été l'un des 1ers interlocuteurs à se mobiliser durant cette crise. Les élus ont été très réactifs, parfois confrontés à des Cessieutois en grande détresse morale et psychologique, bien souvent liée à l'isolement. Après l'annulation du repas des anciens, il était important de maintenir la distribution des colis de Noël afin de garder ce lien social. Cette tradition inscrite sur le calendrier était attendue par tous et vous avez été nombreux à nous ouvrir votre porte.

Je remercie les associations communales qui ont dû se résigner, tant bien que mal, à suspendre leurs activités durant de longs mois. La réouverture des salles municipales n'est toujours pas à l'ordre du jour, et les dernières annonces gouvernementales ne sont guère optimistes sur ce sujet. Les élus ont été solidaires face à cette tourmente, puisque dans sa séance du 26 novembre dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des subventions annuelles qui seront versées pour les soutenir.

Si l'on devait retenir un point positif de cette crise, c'est cette solidarité retrouvée. Solidarité entre Cessieutois, avec des initiatives personnelles parfois remarquables. Le tissu commercial, artisanal ou industriel s'est mobilisé en maintenant une activité afin de répondre aux nécessités quotidiennes et de certaines urgences parfois.

Des actions concrètes ont aussi été mises en place par le conseil. Je n'en citerai que quelques-unes : la distribution de masques à la population et aux écoles, la mise en place d'un relais téléphonique entre membres du CCAS et

Le Mot du Maire

personnes âgées et/ou vulnérables, l'échelonnement de loyers en faveur de locataires de logements ou commerces communaux, la distribution de bons d'achats de produits de 1^{ère} nécessité aux plus démunis. Toutes ces actions ont, bien entendu, un coup financier, mais il était impensable de laisser des personnes dans le besoin ou les mettre dans une situation financière précaire.

Seule ombre au tableau, l'annulation de nombreux mariages, faute pour les couples de pouvoir réunir leurs familles. C'est avec plaisir que je procéderai à leur union en 2021.

Compte-tenu de ce contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu. Cette soirée est aussi l'occasion de pouvoir rencontrer vos élus. Ce sont aussi ces moments conviviaux qui nous manquent tant.

Au terme de ces quelques lignes, je veux adresser mes remerciements aux agents communaux qui ont su réagir face à cette crise, en totale concertation avec les élus. Au plus fort du confinement, le fonctionnement de la commune a ainsi été maintenu. Alors que certaines communes ont vu des services fermés ou suspendus, cela n'a pas été le cas à Cessieu. Malgré le virus qui a touché certains agents, tous ont su rebondir afin d'assurer la continuité du service public auprès des usagers.

En mon nom personnel, celui du conseil municipal, des membres du CCAS et des agents communaux, je vous souhaite une belle année 2021 pour vous et vos proches. Je fais le vœu que notre pays retrouve rapidement une vie normale.

Puisse cette année être meilleure pour nous tous..

Christophe BROCHARD, Maire

Commissions Municipales

Finances :

Responsable : BROCHARD Christophe
BUISSON Pierre, BUTIN Nadine, LELONG Frédéric, BATTIER Joëlle, CORONT DUCLUZEAU Lucien, AMADE Cécile, BEUCHAT Nadine, CLAISSE Cyrille, MARCONNET Benoît, VERT Thierry

Urbanisme, PLUI :

Responsable urbanisme : BROCHARD Christophe
BUISSON Pierre, CORONT DUCLUZEAU Lucien, CLAISSE Cyrille, DEBIE Sébastien, ROSTAING Magalie, ROSTAING Sabine.

Voirie communale, électrification, bâtiments, eau et assainissement :

Responsable : CORONT-DUCLUZEAU Lucien
BROCHARD Christophe, DEBIE Sébastien, GUICHERD Aurélien, GUICHERD Didier, ROSTAING Magalie, ROSTAING Sabine, VERT Thierry, VIDAL SICAUD Marilyne, JEUNE Sandrine.

Ecoles, périscolaires, restaurant scolaire :

Responsable : BUTIN Nadine
BROCHARD Christophe, BUISSON Pierre, MARCONNET Benoît, MOUNIER Valérie, RIVIERE Isabelle.

Informations / Communication :

Responsable : BUISSON Pierre
BROCHARD Christophe, GUICHERD Aurélien, GUICHERD Didier, MARCONNET Benoît, MOUCHE Sophie, BATTIER Joëlle, BUTIN Nadine, CORONT DUCLUZEAU Lucien,

Fêtes - Relations avec les associations - Illuminations - Suivi entretien et utilisation des salles - Aire de jeux :

Responsable : BUISSON Pierre
BROCHARD Christophe, FERRARI Francis, VERT Thierry, VIDAL SICAUD Marilyne.

Environnement - Numérique - Fleurissement - Bien vivre à Cessieu :

Responsable : LELONG Frédéric - BATTIER Joëlle
BROCHARD Christophe, CORONT DUCLUZEAU Lucien, AMADE Cécile, BEUCHAT Nadine, GUICHERD Aurélien, MARCONNET Benoît, VIDAL SICAUD Marilyne.

CCAS :

Président : BROCHARD Christophe
Responsable : BATTIER Joëlle
AMADE Cécile, BEUCHAT Nadine, GUICHERD Aurélien, MOUCHE Sophie, MOUNIER Valérie, RIVIERE Isabelle, ROSTAING Magalie.

Patrimoine et souvenirs :

Responsable : BUISSON Pierre
BROCHARD Christophe, BEUCHAT Nadine, FERRARI Francis, JEUNE Sandrine, MOUCHE Sophie, RIVIERE Isabelle, ROSTAING Sabine

ASSOCIATION	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
3AC AMIS DE L'AERODROME CESSIEU	RICHER Emmanuel	21, avenue de Maréchal Leclerc BOURGOIN-JALLIEU	06.84.87.16.32	
A.C.C.A. CHASSE	BOROT Daniel	24, chemin du Brézet CESSIEU	06.18.52.76.95	danymathe@aol.com
A.E.P.	MONTFOLLET Bernard	75, route de Chambéry CESSIEU	06.82.75.56.57	bernard.montfollet@sfr.fr
A.S.C GYM DETENTE	MOUNIER Valérie	31, chemin des Vernes CESSIEU	06.30.63.38.16	ascgymcessieu@gmail.com
A.S.C. BASKET	CHIQUET Agnès	50, route de Chambéry CESSIEU	06 73 89 79 64	
A.S.C. BOULES	LANFRAY Alain	39 D, rue de la Fabrique CESSIEU	09.51.60.42.50	alain.lanfray@free.fr
A.S.C. FOOT	MONTFOLLET Hervé	74, route de chambéry CESSIEU	06.24.29.66.90	herve.montfollet69@gmail.com
AIKIDO	VERGER Pascal	1, rue de Châbon LA TOUR DU PIN	06.86.30.97.04	pverger@capi38.fr
ALIF	MOSTAFI Chaouk	52, rue du Colombier CESSIEU	06.49.23.83.81	alif.cessieu@hotmail.fr
AMICALE CESSIEUTHON	COTTAZ Alain	389 chemin du Bas Mornas SAINT VICTOR DE CESSIEU	06.82.49.80.14	alain.cottaz@dbmail.com
AU THEATRE CESSIEUTOIS	ROSADO Christine	8, Lot le Clos des Tilleuls CESSIEU	04.74.33.48.55	frederic.rosado@orange.fr
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	RAYMOND Aurélie	18, chemin de Fossas CESSIEU	06.85.04.39.59	aurelie.d38@hotmail.fr
BUTIN'EUROP	CERCLERAT Ludovic	3, rue du Revol CESSIEU	06.28.79.11.99	butineurop@gmail.com
CESSIEU FOX PAPA	FRANCOIS Régis	300, Route du Vieux Four Mauchamp ST CLAIR DE LA TOUR		francois.regis8@orange.fr
CESSIEU HAND-BALL	BARRUEL Jérémie	27, allée des Cartonniers BOURGOIN-JALLIEU	06.88.04.24.95	jeremie.barruel@wanadoo.fr
CHASSE DU BOIS	BAILLY Louis	73, chemin du Marais CESSIEU	04.74.80.67.93	anniebailly38@orange.fr
CLUB DE MARCHE DES ANES	DOUBLIER Jeannine	237, route de Chambéry CESSIEU	04.74.97.52.48	lamarchedecessieu@laposte.net
CLUB DE TENNIS	PARRAVANO Claude	35, chemin des Vernes CESSIEU	06.76.47.50.92	claudio.parravano@wanadoo.fr
CLUB DU 3EME AGE	BONVALLET Colette	19 rue du Champ de Mars CESSIEU	04.74.88.31.86	colette.bonvallet@sfr.fr
COMET CLUB	BREYE Steeve	BOURGOIN-JALLIEU	06.58.09.51.42	comet.club.38@gmail.com
COMITE DE JUMELAGE	MUET Patrice	29, chemin de Pevrin CESSIEU	04 74 97 35 07	muet.patrice@wanadoo.fr
COMITE DES FETES	GUEUGUE Josiane	8, chemin de l'Extraz CESSIEU	04 74 33 47 42	gerard.gueugue@wandao.fr
CONTE ART BOURG	GAILLARD (MEZIANI) Valérie	9, montée de la Croix de Pierre CESSIEU	06.73.12.54.58	
COUNTRY DANCER'S FOREVER	SABATIER Serge	33, chemin de Rives CESSIEU	06.28.61.02.18	galaxy888@orange.fr
COUTURE CESSIEUTOISE	LANFRAY Colette	39 D, rue de la Fabrique CESSIEU	06.86.59.22.67	alain.lanfray@free.fr
KARATE CLUB SHOTOKAN	DRURE Vincent	17, chemin des Bouleaux CESSIEU		cessieukarate@gmail.com
LA PETANQUE CESSIEUTOISE	CORDIER François	3, impasse des Noisetiers CESSIEU	04.74.88.30.82	corfran@free.fr
L'EXCUSE CESSIEUTOISE (Tarot)	GONZALEZ Pedro	276 Rte de Lyon CESSIEU	06.40.44.14.72	pedrogonzalez@orange.fr
LES AILES DAUPHINOISES	FERRAND Henri	825, route des Fontaines ST CLAIR DE LA TOUR	04.74.97.18.44	henrife@wanadoo.fr
LES AMIS DU BOIS	VIDAL Josiane	190, route de Ruy CESSIEU	06.84.12.50.75	
LES ANONS	MARKOVIC Davy	87, route des Roches CESSIEU	06.14.64.15.74	associationanons@gmail.com
LES LOUVARDS	JULLIEN Ludovic	2, montée des Balmettes CESSIEU	06.48.73.97.67	julien.ludo@wanadoo.fr
LÔLÔNYO Aïmons - nous	ROURE Véronique	2, Route du Pont du Diable CESSIEU	04.74.33.47.52	michelroure@sfr.fr
SAUVEGARDE CHAPELLE ST JOSEPH	ARGOUD Jean Claude	71, route des Roches CESSIEU	04.74.88.34.65	sylviane.muet@wanadoo.fr
SCRABBLE	LAUBIN Suzanne	9, Chemin du Pont de la Madeleine CESSIEU	04.74.33.40.94	suzanne.laubin@orange.fr
SOU DES ECOLES	MARCONNET Océane	151, route de Ruy CESSIEU	06 31 52 61 32	oceane.bozzo@orange.fr
TERPSICHOR/DANCE LINE (Rythm'danse)	SCHEID Catherine	613, route de la Plaine VEZERONCE CURTIN	06.81.69.93.57	cathy38.crazy@gmail.com
TAI CHI CHUAN	GUYON Patrick	450 rue de Boussieu NIVOLAS VERMELLE	04.74.96.20.77	contact.hanshan@gmail.com
U.M.A.C - F.N.A.C.A	BOURGEY Paul	91, route de Vernavent CESSIEU	04.74.88.31.66	
ULTRA LEGER DES 2 VALLEES	CUTIVET Jacques	281, Chemin de la molette LA TOUR DU PIN	06.86.96.84.57	ctvj@wanadoo.fr
UN ATELIER A CESSIEU	GAUTIER Blanche	23, chemin de Pévrin CESSIEU	04.74.97.26.48	blanche-gautier@wanadoo.fr
VIVRE L'INSTANT (Qi Gong-Tai Chi Chuan)	GIRAUD Michèle	523, chemin de Gourgeolas ST VICTOR DE CESSIEU	06.10.74.23.23	michelegiraud38@orange.fr
YOGA CESSIEUTOIS	BONNETON Marie-Jo	48, chemin des Rogières St VICTOR DE CESSIEU		marie-bonneton@orange.fr

- DIENNET Gabriel, Louis, Jean, né le 12 janvier 2020
- ANNEQUIN Chloé née le 13 janvier 2020
- PERENET Cléa, Carine née le 5 février 2020
- COCHARD Gabriel né le 17 mars 2020
- MOISSON Raphaël, Lucas, Frédéric né le 28 mars 2020
- VERA Charly né le 02 avril 2020
- CROCHAT Maé, Fabien, Stéphane né le 10 mai 2020
- BLONDEAU Lily-Rose, Vanessa née le 12 mai 2020
- LLOYD Rose, Jane née le 17 mai 2020
- MARBOIS Layann née le 21 mai 2020
- MARCONNET Anatole, François, Lucien né le 28 mai 2020
- HODET Lorenzo, Denis, Vincent né le 15 juin 2020
- BAGNOLI Charlie née le 12 juillet 2020
- GUILLAUD-SAUMUR Arthur, Richard, André né le 16 août 2020
- GARNIER Enoah, Maurice né le 22 septembre 2020
- CARREL FERNANDEZ Swann, Camille, Désiré né le 24 septembre 2020
- SANTANA Axel né le 29 septembre 2020
- MANUEL PILLAI Soel, Joseph né le 02 octobre 2020
- VEYRAND Emile, Léon, Auguste né le 19 octobre 2020
- MARTINS ROSA Lina née le 25 octobre 2020
- GAUTHIER Maddy née le 8 novembre 2020
- VIALLE Arthur, Quentin né le 24 novembre 2020
- CORREIA DELORT Cristiano, Cédric né le 15 décembre 2020
- FALCHI Éléonor née le 17 décembre 2020
- BOISSIER Noah né le 23 décembre 2020
- KANDEMIR Meva née le 29 décembre 2020



Mariages

- MARION Stéphane et JACQUET Melissa le 04 juillet 2020
- FLORENT Steeve et MUET Emmanuelle le 11 juillet 2020
- FÉAT Benoît et ASSAMA ADIHE Justine le 18 juillet 2020
- COCHARD Florent et LOISEAU Mélanie le 25 juillet 2020
- BIJASSON Laurent et MORENO Sandrine le 25 juillet 2020
- BOUTE Olivier et PIERRE Daphnée le 22 août 2020
- DIEVART Michaël et CAVASIN Amélie le 22 août 2020
- VELLAY Anthony et PILOZ Audrey le 29 août 2020
- GARDETTE Renaud et MOURLEVAT Astrid le 12 septembre 2020
- CROCHAT Fabien et CHENAVIER Laetitia le 12 septembre 2020
- CARROBOURG Olivier et BARRILLON Gaëlle le 19 septembre 2020
- VIALLE Jérémy et CESA Anaïs le 26 septembre 2020
- CAILLARD Johann et SERMET Julie le 10 octobre 2020
- REINE William et CARPON Alice le 24 octobre 2020
- GROLLEAU Jean-Baptiste et MONGKONGSONGCHAI Larita le 7 novembre 2020



Pacs

- BERTHOLET Quentin et POSTOLSKI Delphine le 01 février 2020
- EYNARD Romaric, Philippe et VARREL DIT MOREL Marine le 17 juillet 2020
- VEYRAND Sylvain, Paul, Marcel et GULLON-NEYRIN Caroline, Béatrice le 28 juillet 2020
- WARRET Alexis, Bernard et MOUNIER Elisa le 12 septembre 2020



- BLONDEL Raymond, André décédé le 15 février 2020, 76 ans
- LAZORKO épouse FOURNIER Joska décédée le 17 février 2020, 81 ans
- PACCARD René, Louis, André décédé le 18 février 2020, 84 ans
- GAUDET-TRAFIT épouse QUINCIEU Lucienne, Sophie décédée le 28 février 2020, 86 ans
- REVELIN veuve RAMASSOT Gabrielle, Marguerite décédée le 06 mars 2020, 98 ans
- CHERY Daniel, Gérard décédé le 11 mai 2020, 67 ans
- MACEDO José, Alberto décédé le 14 mai 2020, 60 ans
- GAUJOUR Serge-Pierre décédé le 15 mai 2020, 64 ans
- GALDIANO Yves, Jean décédé le 08 juin 2020, 65 ans
- RATON veuve DESPORTES Marguerite, Jeanne décédée le 18 juin 2020, 99 ans
- LYOBARD veuve BATTIER Emilienne, Marie, Joséphine décédée le 18 juin 2020, 84 ans
- BERGER veuve HULARD Madeleine, Augusta décédée le 28 juin 2020, 87 ans
- JOMINET épouse LECHAT Ginette, Marcelle décédée le 05 juillet 2020, 79 ans
- BARNÉOUD épouse ROUX Lydie, Zoé décédée le 13 juillet 2020, 82 ans
- CHIONNA veuve DURY Anne décédée le 19 juillet 2020, 94 ans
- BEL épouse MATHIEU Monique, Marie, Huguette décédée le 24 juillet 2020, 81 ans
- NOUVEL épouse GAMBA Georgette, Léonore décédée le 24 juillet 2020, 68 ans
- CANALEJO CORTES Juan Antonio décédé le 27 juillet 2020, 57 ans
- CLAVEL Jean Michel décédé le 30 juillet 2020, 79 ans
- MACIEL DA CUNHA veuve DE SOUSA MACIEL Arminda décédée le 01 août 2020, 83 ans
- GRANGER épouse BOURGEY Eliane, Elisa, Marie-Louise décédée le 03 août 2020, 78 ans
- DE PECOL Antonio décédé le 10 août 2020, 56 ans
- CORSAT Roland, André décédé le 14 septembre 2020, 67 ans
- VIVIER Gilbert, Louis décédé le 19 septembre 2020, 81 ans
- CABAUD Georges, Charles décédé le 31 octobre 2020, 91 ans
- FRANCO veuve REYNAUD-PALIGOT Claudette, Camille, Madeleine décédée le 14 novembre 2020, 85 ans
- PORTEHAULT épouse MORETON Anne, Hélène, Claude décédée le 19 novembre 2020, 62 ans
- ROUX Maurice, Denis décédé le 19 novembre 2020, 86 ans
- MAESTRO veuve GRAS Josiane, Roberte décédée le 01 décembre 2020, 71 ans
- DUPARC épouse VISEUR Annick, Josette décédée le 06 décembre 2020, 72 ans
- NGUYEN veuve HOANG Thi Dien décédée le 18 décembre 2020, 86 ans



Ets Mathieu LAURENT

L'Ets Mathieu LAURENT, s'est installé en avril 2020 au centre du village de Cessieu, au 2 place de l'église. Certifié RGE et Professionnel gaz, il vous propose d'installer, entretenir et dépanner vos installations de chauffage et de climatisation. Spécialisé dans les énergies renouvelables, il vous aidera à vous équiper de ce mode de chauffage plus économique et respectueux de l'environnement, contactez le au 06 46 74 11 18, du lundi au vendredi.



Tabac Presse

L'ouverture du Tabac Presse a eu lieu le 4 juillet après de lourds travaux suite à un dégât des eaux.

Après une expérience dans le commerce ces dernières années en tant que responsables de magasin, notre rêve

était d'avoir un petit chez nous chaleureux et accueillant avec de multiples services pour améliorer le quotidien de nos clients.



Infos

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Le tabac de Cessieu a obtenu l'accord, il s'agit d'un service entièrement gratuit pour les administrés qui n'ont plus besoin de se déplacer en préfecture et faire la queue durant des heures ou payer des frais d'envoi par exemple.

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces* :
vos impôts, amendes,
avis de cantine,
de crèche, d'hôpital...
rendez-vous chez
votre buraliste agréé
affichant ce logo

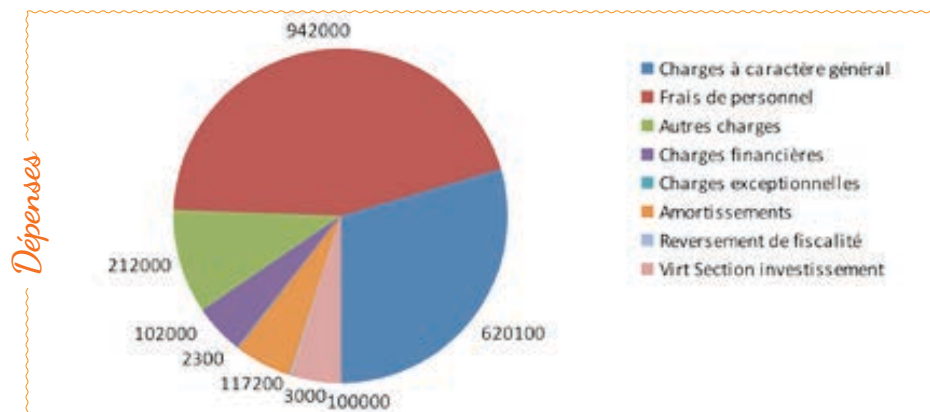
* en espèces dans la limite de 300€
ou par carte bancaire



Les finances communales

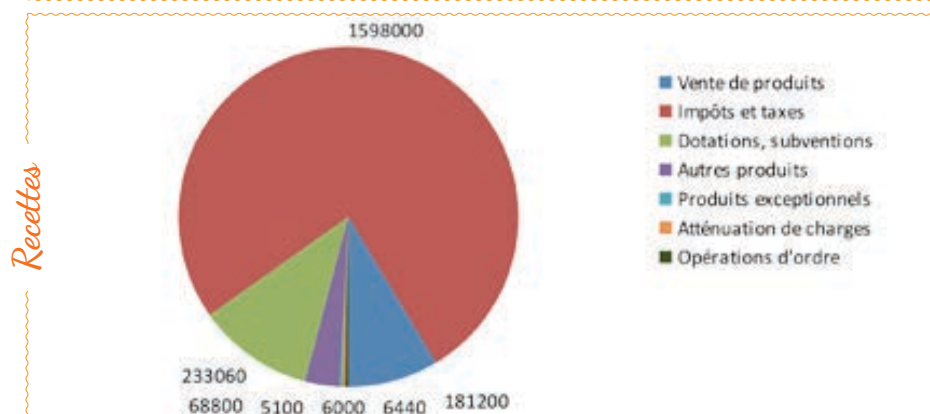
Compte-tenu des élections municipales du mois de mars 2020, le budget qui vous est présenté ci-dessous a été voté en février par le précédent mandat. Traditionnellement, l'année des élections municipales est « une année blanche » en matière d'investissements, hormis les dépenses qui avaient été engagées. Il est en effet difficile d'anticiper sur les projets qui doivent être validés et priorisés par les nouveaux élus.

Le budget primitif 2020 de fonctionnement était de 2 098 600 euros.

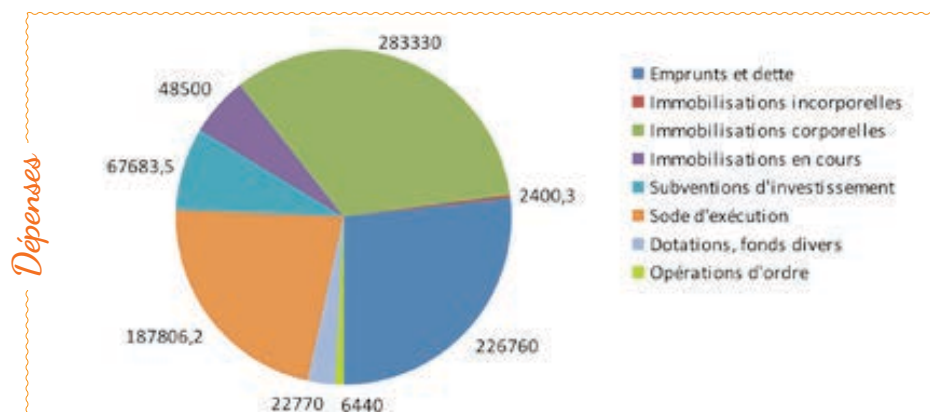


La masse salariale représente 45% des dépenses. Elle est stable par rapport à 2019, malgré une hausse des cotisations salariales et patronales.

Les impôts et taxes représentent un peu plus de 76% des recettes fiscales contre 78% en 2019. La compensation de la taxe d'habitation, appelée à disparaître prochainement, devrait être significative dans le cadre des recettes fiscales qui seront perçues en 2021.

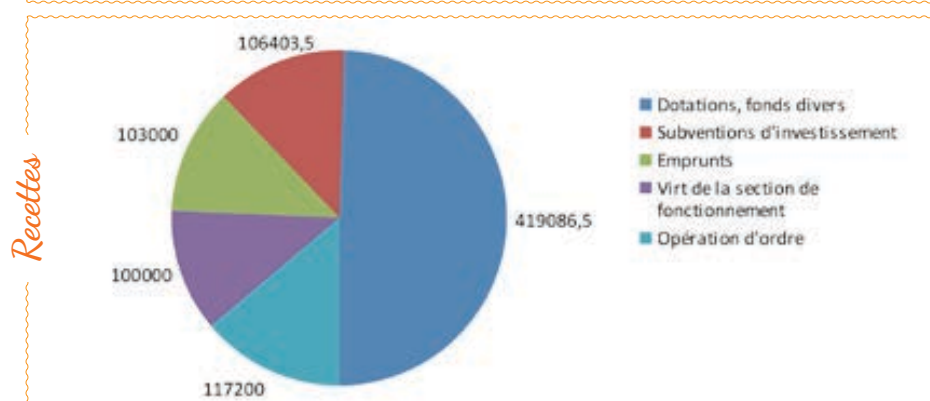


Le budget d'investissement en 2020 s'élevait à 845 690 euros



Le budget total de la section d'investissement au titre de l'année 2020 s'élève à 845 690 euros. Il est en nette diminution par rapport à 2019 (1 272 731,75 euros) qui tenait compte de l'aménagement réalisé Route de Ruy.

Le compte administratif 2019 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 296 303,29 euros qui a été affecté à la section investissement.



Principaux investissements réalisés en 2020

- Acquisition d'un tènement immobilier : 90 000 euros,
- Entretien des bâtiments communaux : 30 414 euros,
- Entretien de voirie : 31 077 euros,
- Acquisition de matériel pour les services techniques : 2 477 euros,
- Informatisation/aménagement des bâtiments communaux (écoles, mairie) : 28 000 euros,

Principaux tarifs communaux au 1^{er} janvier 2021 (sauf exceptions indiquées)

Objet	Détails	Tarifs en Euros
Concessions de cimetière	2 m ² pour 15 ans	80,00
	4 m ² pour 15 ans	160,00
	2 m ² pour 30 ans	160,00
	4 m ² pour 30 ans	320,00
	2 m ² pour 50 ans	270,00
	4 m ² pour 50 ans	540,00
Colombarium	15 ans	525,00
	30 ans	1 050,00
	50 ans	1 750,00
Garderie municipale au 01/09/21	20 demi-heures	0,89 par 1/2 heure
	40 demi-heures	
	60 demi-heures	
Restaurant scolaire au 01/09/21	Tarif enfant et adulte	4,25
	Repas majoré	6,25
	Repas exceptionnel	7,65
Location salle des fêtes Particuliers de Cessieu	Petite salle été (du 01/05 au 30/09)	185,00
	Petite salle hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	220,00
	Grande salle été (du 01/05 au 30/09)	385,00
	Grande salle hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	430,00
Location salle des fêtes Extérieurs à Cessieu	Petite salle été (du 01/05 au 30/09)	370,00
	Petite salle hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	440,00
	Grande salle été (du 01/05 au 30/09)	650,00
	Grande salle hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	720,00
Tarif journalier grande salle	Été (du 01/05 au 30/09)	145,00
	Hiver (du 01/01 au 30/04 et du 01/10 au 31/12)	170,00
Caution	Petite salle	300,00
	grande salle	600,00
Crédit scolaire	Pour l'année et par enfant inscrit au 01/09/2020	52,00



Année bien particulière que 2020. Année d'élections, de changement d'équipe municipale mais surtout de pandémie avec des périodes de confinement, déconfinement, re-confinement.

Je tenais, tout d'abord à saluer mon prédécesseur André Annequin avec qui la passation du « flambeau » s'est faite dans les meilleures conditions. Toujours de bon conseil. Il faut dire que 37 ans comme adjoint permettent d'acquérir une certaine expérience de la vie communale. Je le remercie chaleureusement.

Pour en revenir aux travaux qui se sont déroulés pendant 2020, pas de gros travaux entrepris cette année d'élections, ce sont surtout des travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments.



*Une partie de la commission voirie travaux bâtiment
(Avec la distanciation physique bien sûr)*

Voie

Les travaux d'entretiens classiques comme les emplois temporaires (PATA) et les reprises de revêtements ont été effectuées par la société Eiffage.

Balayage de la voirie, curage des fossés, élagage, sont le lot des agents du service technique.



A propos d'élagage, les propriétaires de parcelles en bordure de la voie publique ont des obligations en matière d'entretien des arbres et des haies, ceci pour éviter de revivre les conséquences de l'épisode neigeux de Novembre 2019.



*Élagage effectué
par la société Raush*

Le service technique a dû intervenir en urgence lors des intempéries d'octobre surtout dans le quartier de Coiranne. Pour remédier à l'avenir à ce problème, des travaux de voirie sont à l'étude chemin du Port au Vallin.



Les agents ont dû aussi intervenir pour régler un souci de ruissellement d'eau dans la montée des Roches, souci qu'il fallait régler avant l'arrivée des prochaines gelées.



Travaux

Des travaux de génie civil ont débuté à plusieurs endroits de la commune cette fin d'année. Ils ont pour but de créer un réseau structurant pour la fibre optique, une sorte d'épine dorsale. Nous pourrions dire que la fibre optique est à Cessieu mais malheureusement pas encore à la porte de nos habitations, aucune date précise ne nous a été communiquée.



Des plateformes sont en train d'être réalisées pour éviter que les poubelles ne se « baladent » sur les points de collectes du Grand Chêne des Communaux et du Chemin du Mauvais Pas.

Les employés communaux ont dû aussi intervenir pour « effacer » les conséquences des actes d'incivilités commis de façon récurrente sur les équipements communaux tels que les « traboules » et la salle des Fêtes.



Mais aussi pour réparer les dégradations que les barrières des jeux de boules ont subies.



La réfection des trottoirs entreprise ces dernières années devrait se poursuivre par le chemin de l'Extraz, le chemin des Vernes et la sécurisation et le prologement des trottoirs à Coiranne.

Bâtiments

Les abat-sons du clocher ainsi que les portes de l'église ont été rénovés cette fin d'année.



Les fenêtres et volets de la salle du RAM ont été changés.

Des travaux de calfeutrage des tuyaux de chauffage de plusieurs bâtiments communaux, en l'occurrence le gymnase, l'école du Moulin, l'école du Château, la mairie, la salle du RAM et le centre de loisirs, vont avoir lieu. Ces travaux seront entièrement subventionnés par la prime énergie (Certificat d'Economie d'Energie).

Les agents du service technique ont réalisé des travaux d'entretien classiques des bâtiments comme les peintures des plafonds ainsi que le passage à un éclairage LED des salles du bâtiment multi-activités. Ils ont aussi réalisé des travaux un peu moins classiques comme la rénovation quasi totale de la salle du foyer des jeunes.



Electrification-Eclairage public

L'éclairage public est un poste de dépense important dans le budget de la commune. Sa rénovation va permettre de réduire cette facture.

Le remplacement systématique des anciennes lampes au sodium défectueuses par des éclairages LED y contribue, c'est la société SPIE qui a la charge de ce service.

Assainissement

Le curage des fossés et des puits perdus a été fait dans la commune de même que le nettoyage des berges de la Bourbre dans le centre du village.



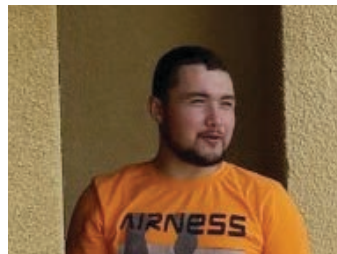
Sécurité routière

Le rehaussement des ralentisseurs à l'école du Bois, l'installation d'un ralentisseur dans la montée de la Peau de Loup et la mise en sens unique de certaines rues de la commune sont des actions qui devraient être réalisées pendant l'année 2021.

Les études du prolongement de la voie mode doux ont été reprises cette année 2020, les travaux devant débuter courant 2021. Trois communes sont concernées par ce prolongement, Cessieu, Rochetoirin et St Jean de Soudain. Pour Cessieu le prolongement se fera du rond-point de Pevrin jusqu'à la limite de la commune avec Rochetoirin soit une longueur de 320m. Ces travaux se feront sous la maîtrise d'œuvre des VDD.

Renfort pendant l'été

Cette année, le service technique a eu le renfort de deux personnes pendant la période estivale. Il s'agit de Landry Laurencin et d'Adonais Canalejo. Ils se sont tout de suite très bien intégrés à l'équipe. Merci à eux deux.



Landry



Adonais

Infos sur l'élagage

Les accès au réseau de télécommunication sont fragiles. Protégeons-les !

Les communications électroniques au quotidien

A titre personnel ou professionnel, les communications électroniques sont devenues indispensables. Elles s'avèrent même vitales lorsqu'il s'agit de la sécurité de chacun (112, SAMU, police-secours, pompiers...) notamment pour les personnes dépendantes isolées. Leur interruption perturbe le fonctionnement des télétransmissions, des alarmes, des télésurveillances, etc. Le télétravail, évolution de notre société, sera également remis en cause en cas de coupure du réseau.

Les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications électroniques.

La cohabitation entre les réseaux de communications électroniques et la végétation est tout à fait possible, mais il faut penser à l'organiser et rester vigilant.

➔ Élaguer pour garantir la sécurité des personnes et des biens

Chaque année, la végétation gagne les abords des réseaux aériens et provoque leur dégradation et donc, l'interruption de vos services (TV, téléphone, internet etc...).

➔ Qui fait quoi ?

Le propriétaire a la responsabilité de l'entretien de ses plantations. Cet entretien leur incombe et doit être réalisé à titre préventif.



ASTUCIEUX !

L'anticipation par un ébranchage annuel régulier diminue le nombre et l'envergure des d'élagages, plus coûteux et plus complexes.

LE CONSEIL

Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse et/ou complexe.

LE BON PLAN

Lors de l'aménagement de votre jardin, pensez à choisir judicieusement vos essences de végétaux ainsi que leur emplacement afin d'éviter tout élagage.

Restez branchés,



Sécurité des personnes, préservation des réseaux, esthétisme des parcs et jardins et santé des végétaux.

L'élagage, une responsabilité collective au bénéfice de tous

Afin de prévenir l'endommagement des réseaux de communications électroniques et de permettre le déploiement de ces réseaux, l'élagage est un combat commun que nous, Orange, devons mener avec les collectivités locales et qui s'inscrit dans un cadre législatif qu'il convient de faire respecter.

Les efforts d'Orange pour entretenir le réseau ne faiblissent pas puisque nous continuons de le moderniser, d'intervenir pour assurer sa maintenance préventive et de poursuivre son déploiement.

Si une coopération d'Orange avec les collectivités locales est incontournable et vertueuse, la commune peut également inciter les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier.

Par ailleurs, un référent du réseau cuivre par département est identifié au sein d'Orange. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger sur les difficultés rencontrées et, dans le cas d'une action d'élagage à entreprendre, adapter la démarche adéquate selon la situation juridique de l'occupation identifiée.

Les bénéfices de l'élagage

Il apparaît indispensable de conserver une cohérence entre les politiques environnementales actuelles et le développement et le bon fonctionnement de nos outils de communication.

L'élagage et le débroussaillage permettent notamment d'éviter les chutes de branches et de limiter les risques de détérioration des installations qui pourraient entraîner une interruption des services.

Les bénéfices de l'élagage sont multiples pour

La collectivité

Garantir la sécurité des personnes.

Sauvegarder la sûreté et la commodité des passages, la conservation des chemins et garder une vision esthétique de l'environnement.

Préserver les réseaux filaires aériens.

Maintenir la continuité des services de communication.

Accélérer le déploiement du réseau fibre.

Développer l'attractivité du territoire grâce à un réseau de qualité favorisant le télétravail.

Le propriétaire

Favoriser une bonne santé de ses arbres et préserver leur qualité, leur esthétique et un confort de récolte.

Limiter le ramassage des feuilles.

Prévenir la chute de branches.

Prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communication électronique.

Anticiper par un ébranchage régulier diminue le nombre d'élagages, plus coûteux et plus complexes.

L'opérateur

Garantir une sécurité et une fiabilité du réseau.

Faciliter le tirage des câbles en cas de déploiement de fibre optique.

Initier une coopération avec la collectivité favorisant la sauvegarde des réseaux.

Des abords élagués, un réseau préservé

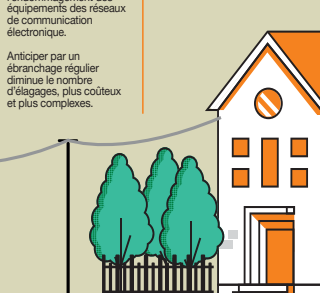
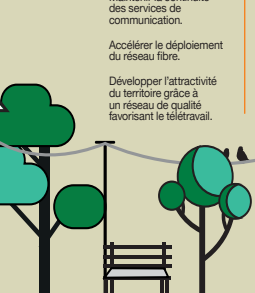
En favorisant une démarche pérenne et récurrente d'élagage au sein de la collectivité, le taux de signalisations diminue de 50%.

Par ailleurs, en coordination avec les opérateurs, des campagnes d'élagage peuvent être organisées par les collectivités sur l'ensemble de leur territoire. Ces initiatives ont déjà démontré toute leur efficacité dans la sauvegarde de ces réseaux.

L'élagage est une responsabilité collective qui bénéficie aux citoyens, à la collectivité et aux opérateurs.



orange



De nouveaux projets ont vu le jour en ce début de mandat, mis en place par la nouvelle commission.



Déjà deux newsletters sont parues, nous permettant de vous communiquer sur nos projets, donner des interviews, témoigner sur des événements, l'agenda des manifestations, sur l'information du moment. Elles devraient paraître tous les deux mois. Nous avons distribué la première édition directement dans les boîtes aux lettres, vous retrouverez les suivantes sur le site internet sous l'onglet « bulletin », à l'accueil de la Mairie et de l'agence postale, dans certains commerces, vous pouvez la recevoir directement dans votre boîte mail, en envoyant à : mairie@cessieu.fr une demande, nous autorisant l'envoi de la newsletter de Cessieu à votre adresse mail. Attention il est possible que lors du premier envoi elle soit dirigée vers vos courriers indésirables, vous devrez alors configurer celui-ci, en autorisant la réception de ce courrier. Elle est aussi disponible sur l'application POLITEIA France.

Vous pouvez télécharger l'application POLITEIA France sur Apple store ou Play store.

Pour les personnes qui ont téléchargé l'application avant 2021 :

Mise à jour obligatoire. La nouvelle application est disponible. Vous ne recevrez plus de nouvelles actualités, alertes..., sur la version actuelle (avant décembre 2020), et elle sera très bientôt obsolète.



Utilisez les liens suivants (selon votre téléphone) :

- **iOS** : <https://apps.apple.com/fr/app/politeia-france/id1409372253>
- **Android** : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.politeiafrance.app&hl=fr>

Ou :

- Rendez-vous dans le Play Store / App Store de votre téléphone.
- Dans Rechercher, écrivez Politeia France.
- Cliquez sur Mettre à jour.



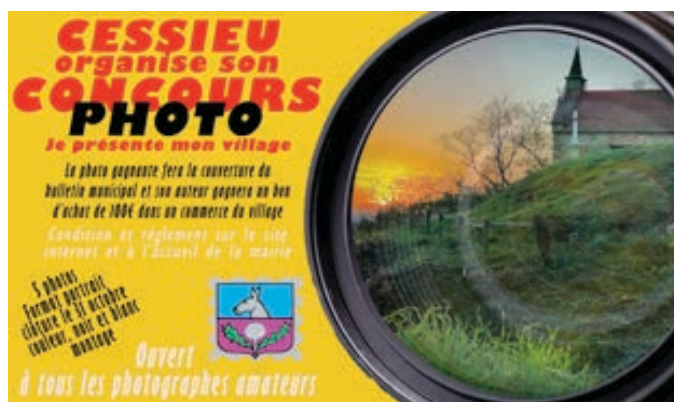
Si le bouton mettre à jour n'est pas disponible, vous devez

- Désinstaller l'application depuis sa page du PlayStore/AppStore.
- Réinstaller l'application depuis cette même page.

- Si l'application dispose de l'interface revue, vous êtes à jour.

Cette application nous permet de vous transmettre en temps réel, toutes les informations dont nous disposons mais aussi, vous donne la possibilité de nous communiquer les problèmes que vous constatez dans votre quartier, sur les routes de la commune, comme un lampadaire défectueux, des branches sur les voies, des présences suspectes, etc...

Quand le nombre de téléchargements sera suffisamment conséquent pour avoir un nombre d'utilisateurs représentatifs de la commune, nous pourrions alors vous demander votre avis sur différents sujets, faire des sondages etc... Entreprendre une communication interactive pour mieux connaître vos attentes.



Nous avons mis en place un concours photo, ouvert à tous, la photo gagnante 2020 fait la couverture de ce bulletin et son auteur gagne un bon d'achat de 100€ à utiliser dans un commerce, un artisan, une entreprise locale, sous réserve que celui-ci accepte notre mode de paiement. Il pourra aussi venir en apport à hauteur de 100€ sur une facture. Le règlement est disponible sur nos supports ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

Pour l'an prochain, un seul thème «je présente mon village». La commission fera une présélection pour éliminer les photos hors règlement, il est aussi probable que les photos des lieux identiques aux éditions récentes soient éliminées. Vous pouvez dès à présent envoyer vos clichés à : mairie@cessieu.fr

En 2021 nous devrions mettre en place 2 nouvelles actions :

- **Passion Cessieu** : fournir une aide à un projet personnel ou de groupe qui pourrait être humanitaire, sportif, relever un défi, tenter un exploit, etc...
- **Communication commerces et artisans locaux** : faire connaître notre tissu artisanal, commercial au travers d'une communication communale.

Quand nous aurons développé ces nouvelles actions, vous en serez informés en suivant nos réseaux.

Voilà de quoi occuper la commission information et communication, qui reste à votre écoute.



Une année particulière :

L'année 2020 aura vraiment été particulière pour les écoles et le service périscolaire.



Nous avons pris l'habitude des réformes et modifications des Ministres et recteurs de l'Education Nationale ces dernières années (mise en place puis annulation de la réforme des rythmes scolaires, fermeture de classe en juin puis réouverture en septembre ...). Pourtant, la fermeture pure « et simple » du jour au lendemain des écoles était inédite et nous a tous pris de court.

Il a fallu innover que ce soit pour les enseignants qui ont, pour certains, dû apprendre à maîtriser l'outil informatique et les réseaux, pour les enfants qui ont dû apprendre à se concentrer et travailler avec assiduité en dehors du cadre de la classe et pour les parents qui ont pu ajouter une nouvelle casquette à leur collection : celle d'aide professeur !

Un agent périscolaire s'est porté volontaire pendant la période du confinement, pour assurer la garde des enfants des personnels prioritaires cessieutois (soignants, pompiers, policiers...) chaque jour qu'il était nécessaire au sein de l'école du Bois. Finalement, un seul enfant aura été concerné par le dispositif 2 jours par semaine.

La réouverture des écoles soumise à un protocole sanitaire strict, établi par le ministère de l'Education Nationale, donné seulement 2 jours avant la reprise aura mis les nerfs des enseignants et des agents à rude épreuve tant il était difficile de concilier la reprise éducative et périscolaire par petits groupes (les enfants ne venant que 2 fois par semaine en classe et continuant à distance les autres jours), sans

brassage entre les groupes, en cloisonnant au maximum et en assurant les gestes barrières et la désinfection des locaux plusieurs fois par jour. Tout cela avec un effectif encadrant réduit.

Le nombre d'enfants présents sur la pause méridienne étant faible, la société SOGERES qui nous fournit les repas était dans l'obligation d'augmenter ses tarifs pour compenser ses charges, cela nous a conduit à garder le restaurant scolaire fermé jusqu'aux vacances estivales et à proposer un temps de garderie avec repas « sorti du sac » pour les enfants concernés.

Le mois de juin est généralement riche en temps forts pour nos petits cessieutois (remise des permis piéton, internet, du permis vélo...) mais tous ces apprentissages ont été annulés ou n'ont pas pu aller jusqu'à l'examen final. Cependant, nous avons pu honorer les CM2 en tenant compte du protocole sanitaire en vigueur lors d'une petite réception avec leur famille au cours de laquelle la commission scolaire leur a offert un sac à dos contenant un dictionnaire français/anglais et une calculatrice et leur a souhaité bonne route pour la prochaine étape : le collège.

De nombreux départs en retraite

La municipalité, alors que le temps était à l'assouplissement des règles, a organisé une réception en l'honneur de Nadine CORSO qui a officié un peu plus de 25 ans en tant qu'ATSEM à l'école du Bois de Cessieu en présence de sa famille, de ses collègues, d'enseignants et des élus. Nous lui réitérons notre souhait d'avoir une bonne et longue retraite bien occupée.



Malheureusement, nous n'avons pu célébrer comme il se doit les 5 enseignantes qui également quittaient nos écoles pour prendre une retraite bien méritée : Mme Véronique FOURNERON directrice de l'école maternelle, Mmes Françoise CUVILIER et Anne MORETON en poste à l'école du Château et Mmes Pascale BERIAUD et Monique DESPREZ à la maternelle. La crise sanitaire nous interdisait l'ouverture de la salle des fêtes et la réunion de plus de 20 personnes à cette période. Malgré la peine que nous a causé le décès de Mme Moreton, nous leur souhaitons beaucoup de joie et de bonheur dans ce nouveau chapitre qui s'ouvre à elles.

Une rentrée des classes au rythme des protocoles sanitaires

La rentrée a donc vu l'arrivée de nouveaux élèves mais également de nouveaux enseignants. Ainsi l'école du Moulin a accueilli Mme Anne-Cécile DIOSSE nouvelle directrice et son équipe (Mmes Céline ANCENAY, Mélanie BULOT, Typhaine GESTIN, Virginie MEYER et Chloé SUDRE) ainsi que 123 enfants répartis dans 5 classes.

A l'école du Château, Mme Véronique Regnault a souhaité la bienvenue à deux nouveaux enseignants M. Christophe BANTOURE et Mme Mélanie OLIEKSAC et accueilli 202 enfants répartis dans 8 classes.

L'école du Bois dirigée par M. Jean-François Magnard est au sommet de ses capacités d'accueil avec 23 enfants scolarisés mais il peut compter sur l'aide de Mélanie PEVET en remplacement de Nadine Corso.

Ce sont donc 348 enfants scolarisés dans nos écoles, dont presque les 2/3 fréquentent les accueils périscolaires ! Si la première période de classe s'est déroulée sans trop de modifications par rapport au mois de juin (ne pas se toucher et lavage fréquent des mains pour nos têtes blondes), la Toussaint a fait fleurir des masques sur les visages des élèves des classes élémentaires et il nous a été à nouveau demandé de ne plus faire de brassage, d'éloigner les groupes Si ce dernier point est « simple » à mettre en place à l'école, chaque classe étant considérée comme un groupe, c'est beaucoup plus compliqué en périscolaire lorsque les enfants ne viennent pas toujours au même moment et / ou les même jours ! Nous avons ainsi profité de la fermeture des salles municipales au public pour délocaliser le restaurant scolaire de la Croix de Pierre à la salle des fêtes et les accueils des matins et soirs au gymnase pour avoir des locaux plus grands permettant de mieux gérer la distanciation physique et diminuer le brassage des classes au maximum.

J'en profite pour vous rappeler le fonctionnement des accueils périscolaires :

	Ecole maternelle du Moulin	Ecole élémentaire du Château	Ecole élémentaire du Bois
Garderie 7h30 / 8h30 16h30 / 18h30	Dans l'enceinte de l'école	Les locaux du centre de loisirs	Dans l'enceinte de l'école
	Inscription via le logiciel 3DOuest Tarif : 0,89 € la demi-heure pour l'année scolaire 2020 /2021		
Restaurant scolaire 11h45 / 13h45	Dans l'enceinte de l'école	La Croix de Pierre	Dans l'enceinte de l'école
	Inscription via le logiciel 3DOuest Tarif du repas normal : 4,20€ pour l'année scolaire 2020/2021		

Lors des différents temps d'accueil, les animateurs proposent des activités aux enfants (sportives, manuelles, jeux de sociétés...) mais leur laissent également la possibilité de ne rien faire, de rêver ou le soir un coin calme pour qu'ils fassent, s'ils le souhaitent, leurs devoirs.

Pour conclure, je souhaite, au nom de la commission scolaire, remercier chaleureusement le responsable du service périscolaire Kévin Fratello ainsi que tous les agents pour leur travail, leur disponibilité souvent au

dernier moment pour assurer les remplacements des collègues, mettre en place du jour au lendemain les nouveaux protocoles, assurer le lien avec les parents et les enseignants, afin que nous puissions continuer à proposer un service de qualité.

Les membres de la commission scolaire vous souhaitent une bonne année 2021 et espèrent que nous pourrons retrouver le cours normal de nos vies bientôt.

À la suite des élections municipales de mars dernier, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a été renouvelé. Notre maire, Monsieur Christophe BROCHARD préside ce nouveau conseil d'administration, épaulé par Madame Joëlle BATTIER, adjointe en charge des Affaires Sociales de la commune et de quinze nouveaux membres :

- **Mesdames** C.AMADE, N.BEUCHAT, S.MOUCHE, V.MOUNIER, I.RIVIERE, M.ROSTAING et **Monsieur** A.GUICHERD, nouveaux conseillers municipaux ;
- **Mesdames** C.COTTAZ, J.DOUBLIER, B.GARCIN, C.LANFRAY, N.NOË, MF.PACCARD et **Messieurs** J.CECILLON et M.MONTFOLLET, personnes issues de la société civile.



Ils ont tous accepté de s'investir pour nous aider à accomplir au mieux les missions du CCAS.

Les missions et les actions de notre CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés, mais aussi à destination des plus jeunes.

Avec un budget annuel de 83000 €, le CCAS a mis en place, sur notre commune, plusieurs actions à destination des populations vulnérables, isolées ou en situation de handicap et des personnes âgées de plus de 72 ans :

- **Le registre communal**, régulièrement mis à jour, permet de contacter les personnes qui se sont volontairement inscrites, lors d'épisode de canicule et/ou grand froid, mais aussi depuis cette année lors de la crise sanitaire. Ces personnes sont contactées par nos services afin de s'assurer de leurs besoins et/ou de leurs difficultés.
- **Le portage des repas à domicile**. C'est Monsieur PERRIN responsable du restaurant « Le Provençal » installé sur la commune de La Chapelle-de-la-Tour qui cuisine les repas. Ceux-ci sont ensuite distribués par nos employés communaux avec beaucoup de professionnalisme. Le prix de vente varie selon les revenus des bénéficiaires (de 6,80 € à 11 €).
- **Le service de Téléalarme Nord Isère** (en lien avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu), a été mis en place sur la commune depuis de nombreuses années. Les personnes âgées sont équipées, à leur domicile, de transmetteurs téléalarme,

sous forme de montre ou pendentif ou autre téléphone, directement en lien avec le SAMU ou les pompiers, par l'intermédiaire d'une centrale d'écoute. C'est un service très sécurisant pour les familles.

- **La navette «séniors»**, mise en place lors du précédent mandat, permet d'amener des personnes non motorisées à la Tour du Pin, tous les mardis matin, pour faire leurs emplettes (ou autres). Ce service est gratuit. Il suffit de s'inscrire auprès de notre secrétariat.

Depuis quelques années maintenant, le CCAS a mis en place une **bourse au permis de conduire**. Une aide financière est attribuée à deux jeunes qui souhaitent passer leur permis de conduire. En contrepartie, ils assurent 35 heures d'activités bénévoles au sein de notre collectivité. Pour l'année 2020, deux jeunes Cessieutois Teddy CASTALDI et Bastien VILLEBRUN ont pu profiter de cette aide financière et effectuer leur stage entre le 19 et 30 octobre 2020. Cette action est reconduite pour l'année 2021 (inscription avant le 15/01/2021).

Le CCAS, c'est aussi des moments de joie et de partage avec nos anciens lors de notre traditionnel repas des anciens. Malheureusement cette année, nous avons été obligés de l'annuler en raison de la crise sanitaire. Mais nous avons pu, malgré tout, maintenir notre distribution de colis de Noël. Tous les membres du CCAS, aidés par quelques conseillers municipaux, ont pu apporter un peu de joie chez nos anciens en leur distribuant un colis rempli de friandises et de surprises. 180 colis ont été distribués sur notre commune et 10 colis pour les personnes hospitalisées ou en foyer.

Nous espérons que la nouvelle année nous apportera un peu d'apaisement après cette année éprouvante et que nous pourrions retrouver le plaisir d'être ensemble et de partager ces instants festifs et amicaux.

Tout le conseil d'administration du CCAS se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année. Prenez soins de vous, de vos proches et restons solidaires...

Joëlle BATTIER - adjointe en charge des affaires sociales.



Distribution des colis de Noël le 12 décembre 2020

Le souhait de certains élus, en ce début de mandat, était de sauvegarder l'identité de Cessieu et de son patrimoine au travers de souvenirs, de faits historiques, de constructions, de démolitions, de joies et de peines, etc... Faire connaître l'évolution de notre population d'hier à aujourd'hui. L'Histoire de Cessieu s'écrit depuis, déjà, plusieurs siècles et continuera pendant encore fort longtemps. Toutes les générations ajoutent une pierre à notre patrimoine communal.

Voilà pourquoi, la Commission «Patrimoine et Souvenirs» a vu le jour et s'est mise immédiatement au travail. Plusieurs axes ont été définis. Il paraissait essentiel, dans un premier temps, de recueillir les souvenirs encore bien ancrés dans la mémoire de nos anciens. Les membres de la commission sont partis à votre rencontre, mais les dernières mesures sanitaires nous ont stoppés net et c'est avec impatience que nous attendons la possibilité de reprendre nos interviews. Il nous sera difficile de n'oublier personne. Nous vous sollicitons pour que vous veniez à notre rencontre si vous souhaitez témoigner ou nous transmettre des photos, des récits, des anecdotes... en venant les déposer à la Mairie, avec vos noms et coordonnées, pour nous permettre de vous restituer les documents que vous nous confierez.

Prendre contact au :

06 49 33 12 19 pour toutes demandes et renseignements.

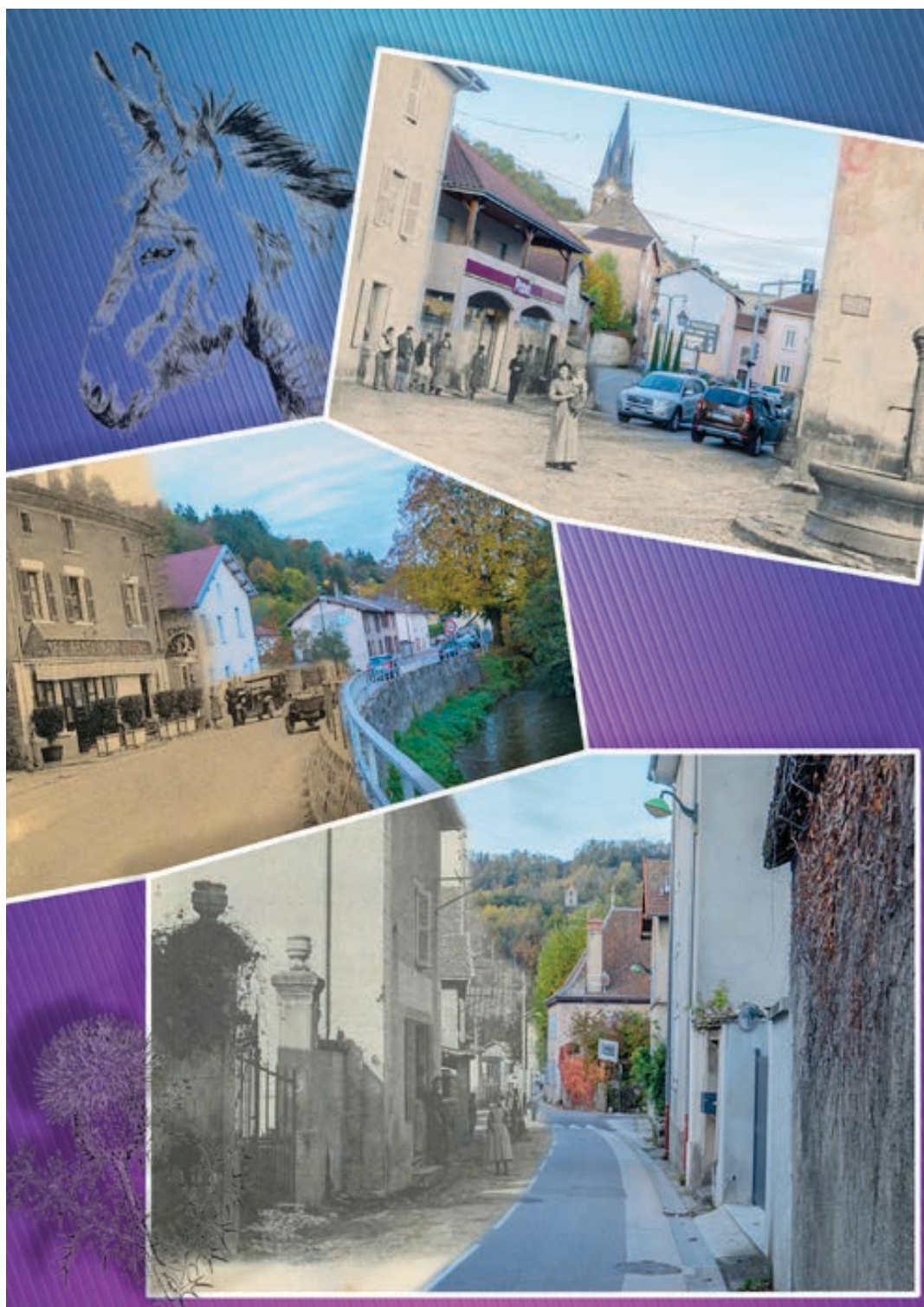
Ou par mail :

«patrimoineetsouvenir@cessieu.fr».

Durant cette première année, nous recueillons un maximum d'éléments en tout genre évoquant Cessieu de près ou de loin. Nous procéderons ensuite à un tri de toutes ces informations pour avoir une vision des principaux éléments

qui s'en dégageront et suivre la trame, le «fil rouge» afin d'approfondir des investigations plus pertinentes.

L'aboutissement de notre travail, avec la parution d'un livre, nous semble une évidence, mais les moyens actuels de communication nous permettront aussi de partager avec vous l'avancée de nos travaux dans une approche plus moderne et ainsi sensibiliser toutes les générations qui, nous l'espérons, viendront se mêler entre elles pour ne former qu'une seule et même histoire.



Plan climat-air-énergie sur notre commune

Projet de centrale photovoltaïque au sol à Cessieu :

En étroite concertation avec la Municipalité de Cessieu, la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, Neoen, société française créée en 2008 et spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables, prévoit l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur le terrain délaissé de l'aérodrome de La Tour-du-Pin-Cessieu.

Ce terrain est idéal pour le développement d'un tel projet : c'est en effet un espace plat et déclassé du domaine aéronautique de l'Aérodrome qui pourra être valorisé par la production d'énergie verte.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, propriétaire des terrains, a signé une promesse de bail avec Neoen en fin d'année 2020. La phase de développement est donc initiée et s'étendra sur l'année 2021. Une étude d'impact environnemental ainsi que notamment une étude d'éblouissement seront réalisées par des bureaux d'études indépendants dans le cadre des différentes instructions qui seront menées par les services de l'Etat.

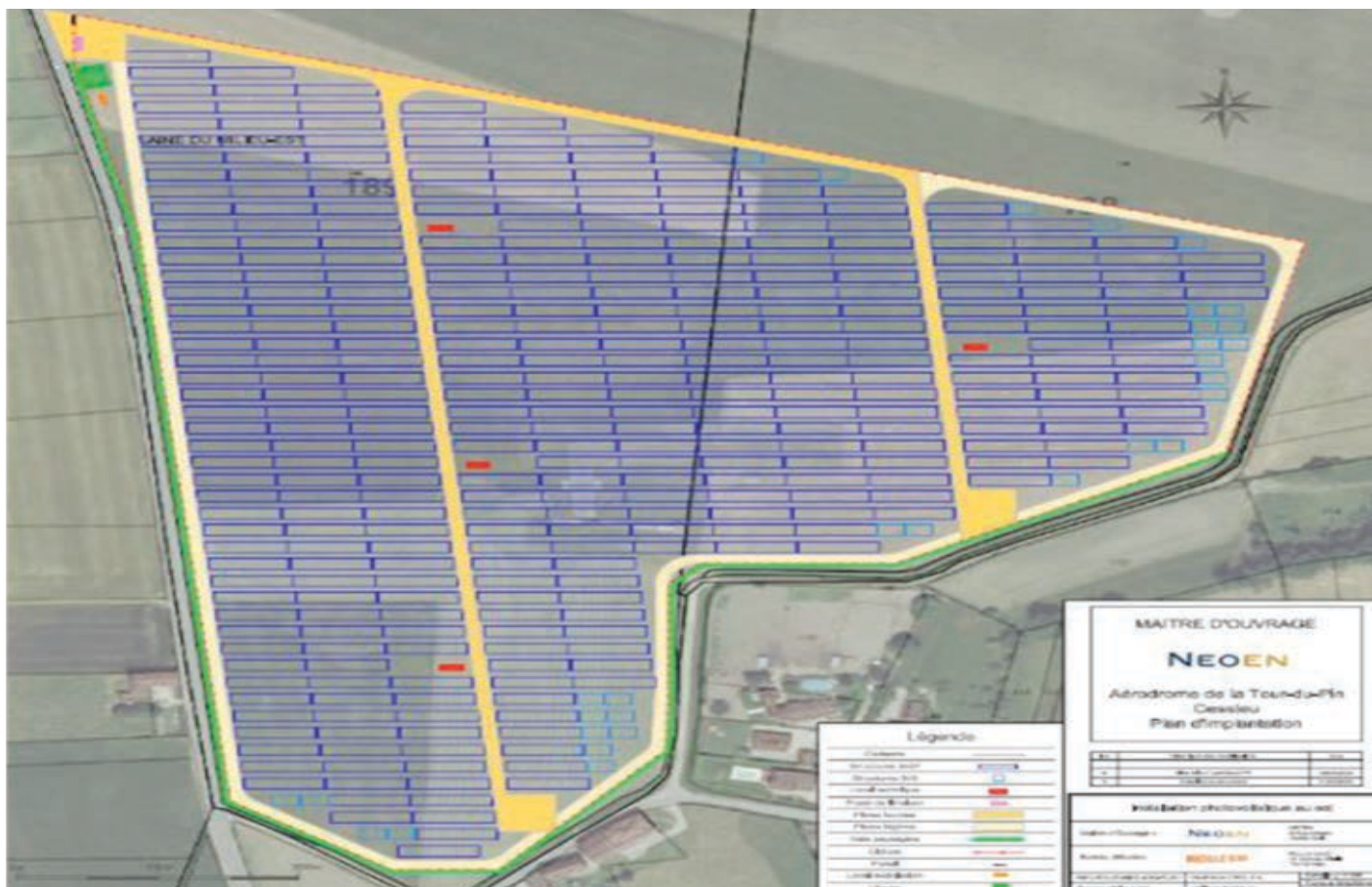
Le projet vise une surface clôturée et sécurisée d'environ 12 hectares et pourrait ainsi permettre de produire l'équivalent des besoins annuels énergétiques de 6000 habitants, soit plus de 2 fois la consommation énergétique annuelle des habitants de Cessieu.



Des mesures d'insertions paysagères seront envisagées ainsi que du pâturage ovin afin d'entretenir le site de manière écologique.

C'est un projet en ligne directe avec les objectifs énergétiques de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il répond à la démarche Plan Climat Air Energie des Vals du Dauphiné qui vise le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Une réunion publique vous sera proposée au premier semestre 2021 si la situation sanitaire le permet.



Rappel sur la réglementation

Le bruit : arrêté préfectoral n° 97-5126

ARTICLE 9 :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Le brûlage à l'air libre :

arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure LE PRINCIPE GÉNÉRAL D'INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

En cas de non-respect de l'interdiction

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.



Déjections canines, réglementation, chiens dangereux... :

Pièce jointe du ministère de l'agriculture

- Création de canis crottes à venir, sur le centre-ville (pont de la poste, face gymnase et rue des terreaux)
- Interdiction de détacher son chien sur les espaces publics de la ville.



L'essentiel à connaître pour bien vivre

avec un chien ou un chat



Guide pratique offert par votre vétérinaire

Responsabilité

Le maître est responsable de son animal

■ La responsabilité civile

"Le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé" (article 1385 du code civil).

Cette responsabilité oblige à réparer le préjudice résultant du dommage que l'animal peut causer à autrui. La souscription d'une assurance en responsabilité civile permet de se prémunir contre les conséquences pécuniaires.

■ La responsabilité pénale

- Le fait d'exciter ou de ne pas retenir un chien susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni par le code pénal (article R.623-3) de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe (450 €).
- Le propriétaire d'un chien responsable de blessures graves, voire d'homicide involontaire, est passible de peines d'emprisonnement et de lourdes amendes (article 221-6-2 du code pénal).

■ Les chiens mordeurs

Toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée à la mairie. Le chien doit être présenté à un vétérinaire pour une surveillance sanitaire et une évaluation comportementale (en lien avec la réglementation de la rage).



Dangerosité

Les chiens dangereux

■ Les obligations

Certains chiens sont classés dans la catégorie des chiens d'attaque (1^{re} catégorie) ou celle des chiens de garde et de défense (2^e catégorie) selon les critères fixés par l'arrêté du 27 avril 1999. Le propriétaire d'un chien de 1^{re} ou de 2^e catégorie doit posséder un permis de détention délivré par le maire sur présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{re} catégorie), d'attestation d'aptitude du maître et d'évaluation comportementale du chien. Lorsque le chien n'a pas atteint l'âge auquel cette évaluation doit être faite (entre 8 et 12 mois), il est délivré à son propriétaire un permis provisoire.

Lorsqu'un chien représente un danger, le maire peut demander une évaluation comportementale **même si ce chien ne fait pas partie des chiens catégorisés**. A la suite de cette évaluation, le maire peut imposer au propriétaire de l'animal de suivre une formation portant sur l'éducation et le comportement canin, sanctionnée par l'obtention d'une attestation d'aptitude.

■ Les sanctions

La violation de ces règles expose à de lourdes peines d'amende et d'emprisonnement, outre la confiscation et souvent l'euthanasie de l'animal.

Le maire ou le préfet peut faire saisir et ordonner l'euthanasie de tout animal lorsqu'il est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes et pour les animaux domestiques.

Protection

La loi protège les animaux

La loi du 10 juillet 1976 reconnaît à l'animal le statut d'un "être sensible" (article L.214-1 du code rural) et sanctionne les auteurs de mauvais traitements.

La loi du 16 février 2015 précise que les animaux sont des "êtres vivants doués de sensibilité" (article 515-14 du code civil).



■ Les délits (article 521-1 du code pénal)

Les actes de cruauté, les sévices graves ou de nature sexuelle et l'abandon des animaux domestiques sont des délits punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende. En outre, le délinquant peut se voir confisquer l'animal et interdire toute nouvelle détention d'animaux.

■ Les contraventions (art. R.653-1, R.654-1, R.655-1)

Le fait, par négligence ou imprudence, d'occasionner des blessures ou la mort d'un animal est puni de l'amende prévue pour la contravention de 3^e classe. Le fait d'exercer des mauvais traitements envers un animal est puni de l'amende prévue pour la contravention de 4^e classe. L'animal peut être retiré à son propriétaire et confié à une œuvre de protection animale.

Le fait de donner volontairement la mort à un animal est puni de l'amende prévue pour la contravention de 5^e classe.

Vente de chiens ou de chats

L'animal étant un être vivant doué de sensibilité, le commerce de chiens ou de chats n'est pas un acte anodin.

La réglementation définit des **règles à respecter** lors de la cession de chiens ou de chats notamment sur la publication des annonces et sur les documents à fournir.

Pour publier une annonce de vente ou de don de chiens ou de chats, il existe des **mentions obligatoires** à faire apparaître :

- s'il s'agit d'une vente, le numéro de SIREN
- s'il s'agit d'un don, la mention "gratuit"
- l'âge des animaux à céder
- le numéro d'identification ou celui de la mère
- l'inscription ou non à un livre généalogique
- le nombre d'animaux de la portée



Lorsque le vendeur remet l'animal à son nouveau propriétaire, il doit aussi fournir un document d'information sur les caractéristiques et besoins de l'animal et un certificat vétérinaire attestant du bon état sanitaire de l'animal.

Il est important de noter que tous les bénéfices des ventes (dès le premier chiot, chaton, chat ou chat vendu) sont **soumis à l'impôt sur le revenu** au titre des bénéfices non commerciaux et doivent donc faire l'objet d'une **déclaration**.

Éducation

Cohabitation harmonieuse sans nuisance

Pour une cohabitation harmonieuse, l'éducation de l'animal de compagnie doit permettre sa présence tolérée par tous.

■ La divagation

Laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni (article R.622-2 du code pénal) de l'amende prévue pour les contraventions de 2^e classe (150 €).

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, en zone urbaine, que s'ils sont tenus en laisse (Règlement sanitaire départemental). Les maîtres peuvent ordonner que les chiens soient tenus en laisse et muselés.

Les chats laissés en liberté doivent être stérilisés pour éviter les marquages urinaires malodorants, les dégradations dans les jardins et la reproduction incontrôlée responsable de la surpopulation des chats errants.

■ Les déjections

Les excréments sur la voie publique sont intolérables en ville. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque d'hygiène et de civisme du maître. Ramasser les déjections de son animal ou le conduire dans un site aménagé par la ville permet son intégration dans le milieu urbain.

Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe (450 €).



Contacts utiles

Fichier d'identification des chiens et des chats :	0810 778 778 www.i-cad.fr
Centre antipoussin vétérinaire :	04 78 87 10 40
Ministère de l'Agriculture :	www.agriculture.gouv.fr

Ce Guide Pratique vous est offert par votre vétérinaire grâce au

CNPA
CONSEIL NATIONAL
DE LA PROTECTION ANIMALE
10 place Léon Blum - 75011 PARIS



Conception : JP KIEFFER - Illustration : P MILLET
Réalisation : J. LEMARQUIS - Imp. Nord Imprim
© 4^e trimestre 2015

Lors des éditions précédentes, un hommage avait été rendu aux soldats Cessieutois décorés pour leur bravoure et leur courage à défendre notre pays et plus particulièrement Paul Joseph Hyacinthe MIGNOT, le plus décoré des Cessieutois pour son courage et ses «services éminents» rendus à la nation.

Je voudrais ici vous relater les recherches de notre historienne sur les Cessieutois engagés dans la résistance. Ils sont au nombre de 11 Cessieutois à avoir ainsi combattu l'ennemi.

4 d'entre eux connaîtront une fin tragique, les 7 autres connaîtront la fin de la guerre et pour certains un retour dans notre village.

Dix résistants étaient membres du réseau du Secteur 7 (réseau sous le nom de «Combat» dirigé par Joseph FRACASSETY agissant sous le pseudonyme de «capitaine Rémy») qui libérera Bourgoin le 23 août 1944.

Ainsi, c'est par l'intermédiaire de 4 enfants du village Jean MARMONNIER, Jean MARIN, Marcel PERRICHON et Bruno SPODEN, que la commune de Cessieu fera partie du périmètre du réseau du Capitaine Rémy.

L'un des premiers à disparaître est Georges LAURENT, né à Cessieu le 5 octobre 1909. Il a été dénoncé aux autorités en raison de réunions clandestines qui se seraient déroulées dans son établissement (il était restaurateur à Lyon). Il a été fusillé le 9 juin 1944, il avait 34 ans.

Les 3 autres tombés pour la France sont :

- René Paul GAINET, né à Paris le 31 janvier 1908 et tué, les armes à la main, le 26 août 1944, il avait 56 ans.
- Aimé Laurent BEL, né à Lyon le 19 septembre 1917. Il est décédé au camp de déportation d'Oranienbourg (en Allemagne) le 12 décembre 1944 à l'âge de 27 ans.
- René Raymond LEMBOURG, né à Jallieu le 30 mai 1926. Il travaillait chez le boulanger de Cessieu. Interné au camp de Buchewald (Allemagne), il décéda à l'âge de 19 ans, en avril 1945 au camp de Dora, toujours en Allemagne.

Les 7 autres survivants de cette triste époque sont :

- Lucien BEYSSAC, né le 6 mai 1917 à Cessieu, aucun renseignement sur la date éventuel de son décès (il aurait aujourd'hui 102 ans)
- Marcel Antoine Martin PERRICHON, né dans notre village le 29 janvier 1922. il a exercé le métier de facteur dans son village et il décède le 11 octobre 1993,
- François Marius POITRASSON né à Cessieu le 13 octobre 1921. Aucun renseignement sur la date de son décès (il aurait aujourd'hui de 98 ans),

- Joseph RONGY né à Cessieu le 24 février 1924, décédé le 1er janvier 2001.
- Concernant Bruno SPODEN et Jean MARIN, ils sont aujourd'hui décédés, sans aucun autre renseignement sur leur vie après-guerre. Quant à Ernest MARMONNIER, il semblerait qu'il se soit établi du côté de Saint Victor de Cessieu.



Le capitaine Rémy

Certains de ces héros sont inhumés au cimetière communal et leurs noms figurent sur le monument aux Morts de la commune.

Que cette Cessieutoise, que l'on peut qualifier d'historienne de notre village, soit vivement remerciée. Ses recherches très complètes mettent en valeur des hommes souvent méconnus qui ont tenu une grande place dans l'histoire de village et au-delà, de notre pays. Ils ont lutté, pour certains jusqu'à la mort, pour défendre leur patrie de l'envahisseur.

Pour que la France reste un pays libre.

Les Maires et Adjoints de Cessieu (sous Monarchie, Empire et Républiques)

1840	Amédé DOMENJON	Marius DOMENJON
1843	Marius DOMENJON	Jean-Baptiste RONGY
1846	Marius DOMENJON	Joseph BERGER
1848	Camille GUIGUE	Jean GUILLAUD
1855	Camille GUIGUE	Jean-Baptiste RONGY
1859	Jean-Baptiste RONGY	Jean-Baptiste GAILLARD (<i>notaire</i>)
1861	Jean-Baptiste RONGY	Jean-Baptiste PRIEZ
1865	Pierre GUIGUE	Laurent NOCHE
1870	Joseph AUDIBERT (<i>notaire</i>)	président de la commission provisoire de la 3 ^{ème} République
1871	Pierre GUIGUE	Laurent NOCHE
1874	Louis SORNIN	Jean PERRONCEL
1876	Louis SORNIN	Laurent NOCHE
1878	Joseph Clément BRUN (<i>notaire</i>)	Paul DOUBLIER
1881	Joseph Clément BRUN	Paul DOUBLIER
1884	Joseph Clément BRUN	Paul DOUBLIER
1885	Paul DOUBLIER	Jean-Baptiste BOUROT
1888	Paul DOUBLIER	Jean-Baptiste BOUROT
1896	Paul DOUBLIER	Auguste PONCIN
1900	Paul DOUBLIER	Auguste PONCIN
1904	Paul DOUBLIER	Auguste PONCIN
1908	Paul DOUBLIER	Auguste PONCIN
1912	Paul DOUBLIER	Auguste PONCIN
1919	Paul DOUBLIER	Martin QUERENET
1923	Joseph BOISSAC	Martin QUERENET
1925	Joseph BOISSAC	Jacques BOUROT
1929	Jacques BOUROT	Joseph Antoine BEL
1935	Joseph Antoine BEL	André RONGY
1938	André RONGY	Théodore HUMBERT
1944	Eugène FRAICHE - président du comité local de la Libération	
1945	Louis PONCIN	Pétrus DURAND-BAILLOUD
1947	Camille BEL	Pétrus DURAND-BAILLOUD
1953	Camille BEL	Pétrus DURAND-BAILLOUD
1959	Camille BEL	Pétrus DURAND-BAILLOUD

1965	Camille BEL	Pétrus DURAND-BAILLOUD Louis FOURNIER
1971	Ernest PERRICHON	Lucien LACHAMP Henri QUERENET
1977	Ernest PERRICHON	Lucien LACHAMP Odette FOURNIER Victor GATIER
1983	Alain BLONDEL	Louis BEL Guy PORCHER Marcel BRON Georgette RABATEL
1989	Alain BLONDEL	Louis BEL Marcel BRON Georgette RABATEL André ANNEQUIN
1995	Alain BLONDEL	Louis BEL Marcel BRON André ANNEQUIN Roland CORSAT
2001	Roland CORSAT	Louis BEL Jannine MONTFOLLET Joël BOURDIC André ANNEQUIN Marcel BRON
2008	Roland CORSAT	Joël BOURDIC Jannine MONTFOLLET André ANNEQUIN Christophe BROCHARD Pierre BUISSON
2014	Christophe BROCHARD	André ANNEQUIN Pierre BUISSON Véronique DEPLAGNE Frédéric LELONG Maryline BEL-SICAUD
2020	Christophe BROCHARD	Pierre BUISSON Nadine BUTTIN Frédéric LELONG Joëlle BATTIER Lucien CORONT-DUCLUZEAU

Quelques anciennes singularités de l'élection municipale

Suite à la Révolution Française de 1789, 44.000 communes sont créées avec à leur tête un maire, des conseillers élus ; elles se substituent aux Paroisses.

Le maire est élu pour 2 ans et ce, pour la première fois, en février 1790. Les seuls électeurs, hommes, sont ceux payant un impôt équivalent à 3 jours de travail. Pour être élu, il faut être plus fortuné et payer un impôt équivalent à 10 jours de travail. Par la suite, les modalités d'élection sont souvent remaniées.

Ainsi en 1800, les maires et conseillers municipaux sont nommés par le Préfet.

De 1830 à 1848, les conseillers sont élus par les hommes de plus de 21 ans et disposant de hauts revenus. Le maire et son adjoint étant nommés par le Préfet parmi les conseillers élus.

En 1848, le suffrage universel est proclamé. Votent les hommes de plus de 21 ans, sans condition de ressources ; les conseillers âgés d'au moins 25 ans élisant leur maire et son adjoint.

En 1852, nouveau changement, le Préfet désigne à nouveau le maire et les adjoints parmi les conseillers élus.

A partir de 1871, ce sont les bases du système actuel qui s'appliquent avec tout de même certaines évolutions, les deux principales étant le droit de vote des femmes et leur éligibilité en 1944 et le changement de l'âge de la majorité porté de 21 ans à 18 ans en 1974.

Depuis 1929, la durée des mandats municipaux est de 6 ans.

En 2020 : 35.416 communes en France.

Hommage à Roland CORSAT



Rentrée scolaire 2003

Ces quelques photos de Roland ont été choisies au hasard des nombreux souvenirs qu'il a laissés durant ses mandats municipaux.

Tous ceux qui l'ont connu peuvent témoigner de ses qualités d'abnégation et de désintéressement. A l'annonce de sa disparition, j'ai reçu de nombreux messages de sympathie, de tristesse et d'émotion d'élus qui l'ont côtoyé. Au-delà de perdre un homme remarquable, c'est un homme public qui s'en est allé.

Par son charisme et sa volonté de bien faire, il savait convaincre et persuader. Il a toujours été dans la bienveillance, la conciliation, il n'aimait pas les questions sans réponse. C'était un homme intègre, doté d'une formidable capacité intellectuelle. Cette formidable intégrité lui a permis de gagner le respect et la crédibilité aux yeux de tous.

Il s'est toujours investi pour sa commune et ses habitants. Que ce soit dans le milieu associatif (Sou des écoles, ASC Foot) ou au travers de ses mandats municipaux, il a toujours été animé d'une envie de bien faire. Ce n'était pas un homme à regarder les autres, il fallait qu'il participe, qu'il donne un coup de main.

Durant 2 mandats, j'ai été l'un de ses compagnons de route et j'ai compris l'homme généreux qu'il était. Après sa «retraite municipale», Roland ne s'était pas pour autant détaché de sa commune et il avait créé deux associations dont il était le Président : la pétanque Cessieutoise et l'excuse Cessieutoise.

Tu es parti par une belle journée de septembre, en toute discrétion. La foule nombreuse venue t'applaudir pour un dernier hommage témoigne de la tristesse de tout un village.

Merci Roland pour le travail accompli, le temps passé pour ta commune et ton dévouement au service des Cessieutois.

Christophe BROCHARD



Visite de l'école maternelle en construction



Inauguration de l'école maternelle 2004



Fête de l'Ane 2004



Visite à Civitella 2004



Jumelage 2004



Inauguration du panneau de jumelage



Jumelage à Cessieu 2004



Jumelage à Civitella 2004



Repas CCAS 2005



Roland en 2007



Commémoration 2007



Inauguration de la mairie 2007



Roland et le Conseil municipal des Enfants en 2007



Inauguration du terrain Ganet 2008



Remise des dictionnaires juin 2008



Inauguration de la plaque de la salle Louis Bel



Expo Bibliothèque avril 2013



Repas CCAS 2009



Le dernier conseil municipal de Roland - Mars 2014



Les derniers vœux de Roland en tant que Maire en 2013



Soirée fin de mandat 21 mars 2014

Histoire de l'Aéro-Club de La Tour

Sur le «terrain de Mouchon» longeant la voie ferrée, des vols furent entrepris dès après 1921.

Le turripinois Clément GUILLAUD, mécanicien et le corbelinois Joseph GUIGUET, As de la Guerre 14-18 aux cinq victoires homologuées sont à l'origine de la création de cette association dont les statuts ont été déposés en Préfecture le 3 juillet 1929.

L'aéro-club fût inauguré lors d'un meeting le 27 juillet 1930 et M. Louis CLERGET, industriel en chaussures en devint président. Un premier appareil biplan «Caudron 232» fût acquis en 1931 et deux hangars métalliques furent édifiés en 1933 et 1938. C'était l'époque de l'Aviation Populaire encouragée par l'Etat et le Club connut dès lors un vif essor. Dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'Air, la Chambre de Commerce de Vienne fit, en 1939, l'acquisition des parcelles de terrain devant former l'aérodrome. Puis, elle en concéda, à titre gratuit, la gestion à l'Aéro-Club. Après 1945, dans la joie de la Libération, les activités de vol à moteur et de vol à voile devaient connaître un élan nouveau. En 1956, le club fut classé à la 7ème place en France pour son activité de vol en planeur ; époque à laquelle on utilisait souvent un treuil pour assurer le décollage et la montée du planeur à environ 200 mètres de hauteur.

Dans le ciel de Cessieu, un pilote chevronné du surnom de Yoyo atteignit à bord de son planeur monoplace l'altitude de 5800 mètres le 12 janvier 1956. L'intrépide vélivole transi de froid et souffrant du manque d'oxygène ne tarda pas à rejoindre rapidement le plancher des vaches ! Un autre exploit à signaler, celui d'un autre pilote qui s'est maintenu le 13 août 1954 en vol plané entre Cessieu et la Dent du chat durant 11 heures 20 minutes !

La même année, le président Louis CLERGET fit édifier le «Club House» où se retrouvaient dans la convivialité les nombreux membres de l'association. Après son décès en 1957, Madame CLERGET, son épouse, a naturellement repris pendant vingt ans, la présidence du club, puis après elle, son fils Paul. Plusieurs moniteurs résidant sur place se sont succédés comme Paul PERRIER, René MARTY, René BOUVARD, Michel BOURGE, Bruno DEBIESSE, Jean-Paul



1931 - Caudron 232



1938 - Caudron Phalène



1952



1956



1957



1957



1966 Nord 1300



1966 Nord 2000

du Pin/Bourgoin-Jallieu (1929 - 1984)

LIGONNET pour dispenser les cours de pilotage. L'un d'eux a malheureusement perdu la vie avec son élève, René BOUVARD dont le Piper Cub a chuté le 23 juillet 1958, suite à la rupture d'un hauban d'aile, pour s'écraser tout près du terrain qu'il affectionnait tant.

Après ce tragique accident, la vie a repris et l'écurie «avions et planeurs» s'est modernisée au cours des années 1960 avec l'acquisition de planeurs «plastique» en remplacement des «bois et toile». L'activité «vol à voile» a pris fin en 1967. Avec le développement de l'aviation de tourisme en France, le club s'est équipé d'avions plus rapides et confortables (pour certains, métalliques) venus remplacer les anciens «Piper» ou «Jodel». L'association comptait alors une centaine de membres. De nombreux voyages étaient couramment effectués à l'intérieur de l'Hexagone à l'exemple d'un vol Cessieu/Cannes en 1 heure 35...

Pour fêter le cinquantenaire du Club, un important meeting fût organisé le 10 juin 1979. Les spectateurs se souviennent encore des démonstrations de l'équipe de voltige de Salon de Provence, et surtout le passage à très basse hauteur d'un quadriréacteur Douglas DC 8 !!

Après cette période faste pour les aéro-clubs, le ciel s'est, après les chocs pétroliers de 1973 et 1979, assombri avec une réglementation de circulation aérienne de plus en plus complexe, et une hausse des coûts de fonctionnement.

Ainsi, après avoir connu des années de gloire, l'Aéro-Club de La Tour du Pin - Bourgoin-Jallieu a été confronté à une baisse notable de son activité, et une réduction de son parc. Les relations avec la Chambre de commerce de Vienne, propriétaire de l'aérodrome se sont envenimées. S'opposer au renouvellement de la convention d'occupation gratuite bénéficiant à l'Aéro-Club ; telle était la volonté de la chambre consulaire.

C'est dans ce contexte général que l'association sans être dissoute, est tombée en désuétude vers 1984 pour laisser place aux «Ailes Dauphinoises» qui ont, fort heureusement, su «reprendre le manche» et négocier avec la Chambre de Commerce. Grâce aux Ailes Dauphinoises et ses associations partenaires, se perpétue pour les passionnés, le bonheur de voler encore et toujours dans le ciel de Cessieu.

*Alain BLONDEL, ancien secrétaire du Club.
(Un livre en projet d'édition par Jean HUSNI).*



1967 - Au 1^{er} plan Gardan Horizon



1972 - Stampe



1977 - Rallye Commodore



1979 Meeting Aérien



De g. à d. Clément GUILLAUD, Paul CLERGET, Mme Louis CLERGET, Gérard DAVID, Mme René BOUVARD et les 3 maires : Ernest PERRICHON Cessieu, Pierre OUDOT Bourgoin-Jallieu et René MOLLARD La Tour du Pin



Breguet Alizé - Aéronavale



DC 8



1966 - Tiger Moth remorqueur de planeurs

La Gare de Cessieu

C'est en 1823, par un décret royal de Louis XVIII, que débute l'Histoire du chemin de fer en France mais c'est sous le règne de l'Empereur Napoléon III que le pays se couvrit de voies ferrées.

Le 21 août 1859, le conseil municipal de Cessieu émet le vœu que le tracé du Chemin de Fer du Dauphiné, par la Vallée de la Bourbre, soit définitivement adopté, et examine les résultats de l'enquête publique le 9 septembre 1860.

Les travaux de la ligne Lyon/ Grenoble s'exécutent et la Gare de Cessieu est mise en service le 22 août 1861 par la Compagnie Paris Lyon Méditerranée (PLM) ; la gare devient aussi bureau de distribution des dépêches.

Elle comprend un bâtiment principal au Nord (guichet - salle d'attente - et logement du chef de gare) et un abri au Sud.

Face à l'endettement des sociétés privées exploitant les voies ferrées de France, la plupart des lignes sont alors nationalisées ; c'est ainsi qu'en 1938 naît la S.N.C.F.

La première génération de trains fût dominée pendant près d'un siècle par la propulsion à vapeur jusque vers 1970, laissant place à de plus en plus de Diesel. Parallèlement, beaucoup de lignes se sont électrifiées ainsi celle traversant notre commune ; c'était en 1985, année du premier passage d'un T.G.V.

Dans un récent passé, la S.N.C.F. a envisagé, par souci d'économie, de nombreuses suppressions d'arrêts de trains à Cessieu. Dès 1988, le conseil municipal arguant de l'urbanisation et de la poussée démographique de la commune, s'est opposé avec les usagers à ce projet.

En 1997, la gare est désaffectée et mise en vente. Faute d'acquéreur, elle sera démolie en 1999. Ne subsiste que l'entrepôt.



Mais, la SNCF, en partenariat avec la Région Rhône Alpes, maintient finalement des arrêts dont le nombre s'est beaucoup accru depuis ; ceci avec l'aménagement d'une «Halte ferroviaire» à entrée libre (et parking) desservie par les «Transport Express Régional» - T.E.R..

Un souvenir personnel m'est resté.

Le 6 octobre 1960, je vis transiter en gare, l'autorail (alors communément appelé «micheline») qui transportait le Général de Gaulle venu en visite officielle à La Tour du Pin.

Aujourd'hui, alors que, pour certains, le souvenir de ces énormes locomotives à charbon crachant leur panache de fumée noire s'estompe, de nombreux usagers apprécient le train devenu moyen de transport respectueux de l'environnement, rapide et confortable. Ce ne sont pas moins de 30 T.E.R qui marquent désormais une pause à la station de Cessieu.

Pour parler du futur, se profile à l'horizon la liaison ferroviaire transalpine Lyon/Turin avec un projet local d'aménagement de la voie actuelle, pour le fret... en verrons-nous l'aboutissement ?

L'avenir nous le dira.

Alain BLONDEL



La dernière réalisation de l'AMT (association des modélistes turrupinois) :

la maquette ferroviaire du quartier de la gare de Cessieu

Qu'est-ce que l'AMT et que fait-elle ?

L'AMT (Association des Modélistes Turrupinois) regroupe des passionnés de modélisme automobile et ferroviaire. Depuis sa création en 1981, l'AMT a toujours eu comme objectif la construction de maquettes de sites ferroviaires locaux. Après avoir réalisé les maquettes des gares de Saint André le Gaz, La Tour du Pin, Rives, Les Abrets-Fitilieu, Saint Béron, Saint Hilaire de Brens et Saint Didier d'Aoste ainsi que la reproduction du circuit automobile du Laquais (38 Champier) en Slot Racing à l'échelle 1/32ème, l'AMT est sur le point de terminer la maquette du quartier de la gare de Cessieu.

Pourquoi Cessieu ?

Le choix de la gare de Cessieu a été dicté par plusieurs critères, à savoir :

- Disponibilité des plans SNCF (parmi les «trésors de guerre» que possède l'association depuis sa création).
- Proximité du site à reproduire vis-à-vis du siège de l'AMT.
- Suite cohérente avec les gares déjà reproduites.
- Typicité du site (cohabitation entre des bâtiments et équipements ferroviaires, des habitations, des établissements de vente de boissons et de restauration et des bâtiments industriels, le tout encadré par une rivière et de la voirie).

- Apparente simplicité du site, mais qui ne s'est pas confirmée par la suite !
- Exercice d'application pour de nouveaux membres qui ont ainsi pu participer à l'élaboration d'un projet de A à Z.

Que va-t-on voir sur cette maquette ?

Etablie à partir du plan SNCF des installations ferroviaires, cette maquette d'une longueur de 8 m sur 2 m de large reproduit le plus fidèlement possible à l'échelle HO (1/87ème) le quartier de la gare de Cessieu (voies ferrées, bâtiments SNCF, habitations, usines, infrastructures routières, rivière, ...), tel qu'il était dans les années 60/70 et ce, depuis le pont ferroviaire sur l'Hien (côté Lyon) jusqu'à l'ancien pont routier de la route départementale 51A (côté Grenoble). On y découvre successivement :

- Les séchoirs à bois de l'ancienne scierie de M. Muet. A noter que le propriétaire de cette scierie assurait aussi les services funéraires et possédait ainsi un corbillard.
- L'ancien restaurant de M. Gonin (autrefois «relais de poste»).
- Une partie des bâtiments de la Fonderie Dauphinoise.
- La maison de garde-barrière et le passage à niveau.
- Les 2 jardins cheminots (celui du chef de gare et celui du garde-barrière).
- Le café Raynaud faisant face à la gare.



Modules



Test sur gabarit



Pose de la voie et des aiguillages



Travaux d'électricité



La dernière réalisation de l'AMT (association des modélistes turripinois) :

- Le bâtiment voyageurs de la gare (bâtiment à 3 portes d'architecture typique PLM) avec, sur le quai opposé, son abri voyageurs et la maison des poseurs (employés SNCF chargés de l'entretien des voies).
- La halle marchandises avec son quai de chargement et sa cour.
- Une estacade permettant le déchargement des camions de ferraille de l'entreprise Gauthier directement dans les wagons qui sont ensuite pesés sur la bascule contigüe.
- La maison de M. Pommier, directeur de la Fonderie Dauphinoise.
- L'entrepôt de M. Raynaud, négociant en charbon et carburant.
- Une zone agricole d'inspiration libre.

A partir de quoi ?

Depuis la période retenue (années 60/70), le site a beaucoup évolué. Heureusement, nous avions une base documentaire solide (plan SNCF, cadastre, photos) que nous avons dû compléter par de nombreuses investigations in situ pour faire des relevés dimensionnels et photographiques des habitations et des ouvrages existants. Ces visites de terrain nous ont également permis de rencontrer les occupants des maisons et bâtiments industriels du quartier de la gare. Passé le moment de surprise face à notre démarche, l'accueil a été chaleureux et les rencontres très instructives notamment avec les personnes ayant toujours vécu sur le site comme la famille Roure.

Nous profitons de cette tribune pour remercier ces personnes qui ont contribué par leur témoignage à la réalisation de cette maquette.

Avec quelles techniques ?

La construction de cette maquette fait appel à différentes techniques et savoir-faire en modélisme déjà mis en œuvre et testés sur les précédentes réalisations de l'AMT.

Cette maquette est constituée de 12 caissons «modulaires» en contreplaqué de 10 mm permettant le démontage et le transport, l'ensemble reposant sur des pieds amovibles.

Après traçage et test sur un gabarit à l'échelle, la voie (en coupons de 1 m) et les aiguillages sont posés sur une base en liège avant la mise en œuvre du ballast (sable de concassage local tamisé) fixé à la colle à bois diluée.

L'alimentation électrique des voies issue du pupitre de commandes central est en mode analogique. Elle est associée à des cartes électroniques «maison» assurant la circulation simultanée de plusieurs trains sur une même voie (cantonnement similaire à celui de la SNCF) et les diverses manœuvres. Les bâtiments et ouvrages d'art (ponts routier et ferroviaire) sont de construction intégrale à partir des relevés dimensionnels et/ou des photos et à base de matériaux de récupération (calendriers, cartons, tubes, bois, ...).

La volumétrie des décors (talus, dénivelés, lit de la rivière,...) est obtenue à partir de couches de polystyrène découpées et enduites de colle à doublage.



Construction des bâtiments



la maquette ferroviaire du quartier de la gare de Cessieu

La végétation fait appel à des produits du commerce, mais un des membres de l'AMT s'est lancé avec réussite dans la fabrication d'arbres à partir de fils électriques tressés et enduits (arbres de la cour de la gare et du café Raynaud).

Le détaillage des décors et des bâtiments est réalisé soit à partir de composants provenant d'artisans spécialisés (passage à niveau, signalisation, bascule), soit de fabrication maison (poteaux EDF et PTT, lampadaires). Depuis les «1ers coups de pioche» cette maquette a évolué au fil du temps. En effet les reproductions de l'Hien et de la zone «scierie» ont été décidées en cours de route, d'où une compression dimensionnelle de cette zone qui, du point de vue modélisme, ne remet pas en cause la globalité et la représentativité du site.

Quels trains vont circuler sur cette maquette ?

L'époque retenue couvre les années 1960/70 (référence SNCF : époque III / d) qui correspond au déclin de la traction vapeur au profit de la traction diesel (pour mémoire, l'électrification de cette ligne a été mise en service en 1985). Se côtoient donc les mythiques locomotives à vapeur 141R avec les premières locomotives diesel mises en service sur cette ligne SNCF (BB 63000, 66000, 67000 et CC 72000) et les légendaires autorails RGP.

Combien de temps, combien d'argent ?

Depuis le lancement du projet (début 2017) le temps passé sur cette maquette, non comptabilisé au jour le

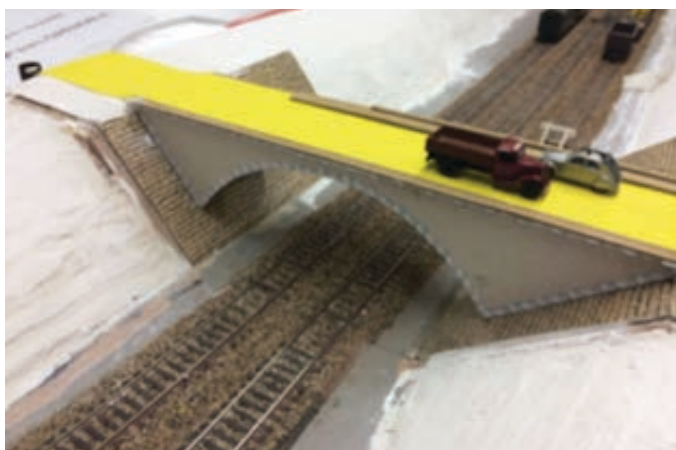
jour, est difficile à évaluer. On peut néanmoins estimer qu'au moins 3 000 h ont déjà été consacrées à sa construction par les membres de l'AMT. Du point de vue financier une telle réalisation coûte de l'ordre de 3 500 € entièrement autofinancée par l'AMT grâce aux bénéfices des manifestations qu'elle organise annuellement (bourse du modèle réduit, exposition). Pour l'année 2020 impactée par la crise sanitaire, aucune de ces manifestations n'a pu avoir lieu mettant ainsi en difficulté l'AMT pour la poursuite de ses projets.

Où pourra-t-on voir cette maquette ?

La 1ère présentation publique de cette maquette aura lieu lors de l'exposition de modélisme qu'organisera l'AMT à La Tour du Pin en avril 2021. Elle sera ensuite présentée à «Savoie Modélisme» en novembre 2021 pour la 3ème édition de cette exposition de modélisme pluridisciplinaire d'envergure nationale organisée à Chambéry par l'Association des Modélistes et Maquettistes Rhône-Alpins (AMMRA) dont l'AMT est membre. Localement le Dauphiné Libéré a déjà consacré plusieurs articles à la réalisation de cette maquette. L'AMT reste bien sûr à la disposition de la municipalité et/ou des associations pour une présentation de cette maquette au niveau local.

Et pour plus d'informations ?

- Notre site internet : www.amt-modelisme.fr
- Nous contacter : contacts@amt-modelisme.fr



Réalisation des décors





*les vainqueurs Nicolas Poulet,
Hervé et Cyril Herbin Contamin avec le challenge Bel*

Comme l'année dernière, la saison 2019-2020 a commencé par les rencontres A.S. 3ème et 4ème division. Suite à la demande du C.B.D.I, toujours pour la même raison du chiffre impair, nous avons joué contre une des trois équipes de Saint-Chef. Match aller-retour la même journée. Suite à de belles rencontres, le groupe s'est qualifié pour le deuxième tour. Au cadrage, nous avons eu la chance d'être office et pour la première fois, Cessieu se retrouvait qualifié pour le 3ème tour (est-ce ça qui a déclenché le virus ?).

Mais voilà, cette fameuse saleté de pandémie nous a obligés à tout arrêter (comme tout le monde). Suite à tout cela, nous sommes inscrits d'office pour la saison suivante qui, d'ores et déjà, se déroulera différemment et commencera si possible début 2021 (croisons les doigts).

Le reste de la saison a été forcément très court. Nous l'avons déjà expliqué la saison commence mi-septembre et, jusqu'à fin octobre, il y a encore quelques compétitions en extérieur. Ensuite, ceux qui le veulent, peuvent jouer en boulodrome couvert et chauffé ; donc ça c'est arrêté le 14 mars. Seuls les deux premiers week-ends de mars ont permis aux plus courageux de jouer en extérieur.

Quelques prémices cet été, puis plus rien. Concernant le redémarrage de la saison 2020-2021 nous sommes dans l'expectative. Ce que nous craignons, c'est une perte importante de licences aussi bien au niveau national que départemental et secteur.

Nous devons cette saison, en plus de nos concours habituels, organiser deux grandes compétitions : les finales départementales des AS 3ème, 4ème division Masculines et Féminines au mois de mai et le challenge des présidents, réservé au secteur de la Tour du Pin, au mois d'Août avec repas servis à la salle des fêtes pour ces deux rencontres. Ce n'est pas perdu, car c'est reconduit pour l'année prochaine en espérant que !!

Pour nos concours habituels, les fêtes boulistes du mois d'août n'avaient plus lieu.

Le concours phare en 128 doubles TD intéresse de moins en moins de personnes malgré toutes les louanges que

nous recevons. Nous avons opté de le modifier et pendant la période de réflexion que nous nous étions donnée pour décider de la marche à suivre, une opportunité s'est présentée. La société de Faverges de la Tour qui organisait au mois de septembre, début de saison, une compétition nationale ne voulant plus de contrainte de cette envergure, il aurait été dommage que ça ne se passe plus sur le secteur de la Tour du Pin. D'un commun accord avec les licenciés et sociétaires nous avons postulé auprès de la Fédération Nationale et nous avons été retenus.

Ce qui fait que nos fêtes boulistes auront lieu en septembre avec nos autres concours en double de 3ème et 4ème division. Ce concours est un 64 doubles M 2 en poule qualificatif pour les championnats de France d'office pour les deux équipes finalistes, et cumulant des points au classement pour les autres suivant les résultats. Cette compétition, qui ouvre la saison, a pu avoir lieu cette année, les 26 et 27 septembre, mais cela n'a pas été simple au moment où les misères recommençaient. Étant donné que c'est une compétition nationale, la fédération et le ministère des sports nous préconisaient de la faire alors que la préfecture émettait un bémol. Dix jours avant nous ne savions toujours pas si c'était oui ou non, il a fallu se fâcher pour qu'une décision soit prise dans un sens ou dans l'autre. Finalement nous avons eu le feu vert avec une organisation complètement différente que d'habitude, avec buvette et restauration en drive.

Au niveau de l'intendance, heureusement que l'équipe est au top car tout organiser au dernier moment ce n'est vraiment pas une sinécure, nous avons l'impression de monter un péplum. Et pour clore le tout nous avons eu un temps exécrable pendant les deux jours, pour une première il y a mieux. Quand même quelques satisfactions, bien entendu tous les bénévoles qui se sont surpassés ceux de la société et les extérieurs. Toutes les équipes inscrites étaient présentes, même quelques-unes de la liste d'attente. Heureusement que nous avons les 16 jeux en goudron qui nous ont permis tant bien que mal de continuer la compétition car les autres y compris ceux du cadre ressemblaient plutôt à une mare aux canards et c'était même dangereux à cause des glissades. Il n'y a que les finales de tous les concours qui se sont faites à la pièce ce qui n'a pas une grosse importance étant donné que les



Jeux inondés

récompenses sont les mêmes, et que pour le M2 les deux équipes sont qualifiées pour le championnat de France. Justement à ce titre un autre plaisir car l'équipe gagnante (même à la pièce), après un parcours remarquable, est constituée de deux Cessieutois qui jouent pour le club de la Bâtie-Montgascon avec Nicolas POULET : Hervé HERBIN CONTAMIN et son fils Cyril. Donc félicitations à eux et bonne chance pour les France. Cette famille était bien représentée car il y avait Isabelle qui officiait en tant qu'arbitre.

Comme d'habitude, nous remercions la municipalité qui est toujours à nos côtés et surtout pour eux cette année ils étaient entre le marteau et l'enclume ça n'a pas été simple du tout. Également un grand merci aux employés communaux qui nous sont d'un grand secours et encore un énorme merci à tous les bénévoles.



*les jeux du cadre ou plutôt la mare aux canards
et encore il y a eu pire à certains moments*

Nous avons eu la douleur de perdre Serge GAUJOUR et Roland CORSAT qui ont été licenciés à l'ASC Boules et également la sœur de Lucien BEL, notre fidèle licencié, récemment la maman de Jean Noël REYNAUD PALIGOT.

Notre assemblée générale électorale n'ayant pas eu lieu, le bureau reste inchangé.

Nous nous joignons à tout le monde dans l'attente de la suite des événements, en espérant se retrouver tous le plus vite possible. Pour toutes nos associations, il faut relativiser et se dire que c'est un coup dur mais que le plus important évidemment, c'est la santé de tout le monde.

Donc prenez bien soin de vous et de vos proches et respectez les consignes au maximum.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021 et gardons l'espoir.



Heureusement que nous avons les jeux sur le goudron

ASC Gym détente

Cette nouvelle saison a vu le renouvellement total du bureau, avec comme présidente Valérie MOUNIER, trésorière Isabelle CHEVALEYRE, secrétaire Gisèle ANNEQUIN et 6 membres. Un grand merci à l'ancien bureau pour toutes ces années consacrées à l'association.

Après une longue interruption pour cause de crise sanitaire, les cours ont repris le 14/09, mais nous avons dû nous adapter en limitant le nombre d'adhérentes. Malheureusement, malgré plusieurs demandes de nouvelles inscriptions, nous avons dû toutes les refuser.

Malgré cette reprise plutôt chaotique, les cours sont assurés par :

- **Sandrine**, le lundi de 19h30 à 21h, avec des exercices très variés comme du cardio, du strong, de la musculation...

- **Patricia**, le vendredi de 9h à 10h15, pour un cours de gym et renforcement musculaire et de 10h15 à 11h pour du Pilate.

Un grand merci à toutes les deux qui ont également modifié leurs cours afin de répondre à la crise actuelle.

En dépit d'une nouvelle interruption, nous espérons pouvoir continuer et finir sereinement cette année en espérant que la prochaine saison sera moins mouvementée.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- **Valérie MOUNIER** au 06 30 63 38 16
- **Isabelle CHEVALEYRE** au 06 63 91 12 15
- **Gisèle ANNEQUIN** au 06 12 52 50 16
- **Ou par mail** : ascgymcessieu@gmail.com

Nous remercions l'équipe de la mairie qui nous permet de réaliser nos projets et nous accorde sa confiance.

Voici le programme de nos rendez-vous pour l'année 2021 (en espérant que nous pourrions vous accueillir comme nous le souhaitons...):

- Jusqu'au 15 janvier, l'exposition « Biodiversité » avec des photographies de Yann Arthus embellit nos murs.
- Du 9 février au 23 juin, nous accueillerons une exposition sur les insectes.
- Notre rendez-vous « contes et galettes » est annulé cette année. Nous le gardons en tête pour l'année prochaine car c'est un moment que nous aimons particulièrement !
- Dimanche 28 mars, notre « après-midi jeux », en partenariat avec Declik Ludik, aura lieu dans la salle du colombier.
- Mercredi 28 avril, l'heure du conte aura lieu pour les enfants à partir de 3 ans, sous la forme d'un kamishibai (petit théâtre japonais) sur le thème du printemps.
- L'atelier BD pour les 9-11 ans animé par Angélique SAUGNIER (consultante en sciences cognitives appliquées) et qui devait se dérouler en décembre sera reprogrammé dans l'année.
- L'assemblée générale de la bibliothèque aura lieu le samedi 18 septembre à 11 h.
- Le samedi 16 octobre de 15 à 18 h nous ouvrirons exceptionnellement les portes de la bibliothèque pour « un après-midi jeux ».
- D'octobre à décembre, une exposition sur les dinosaures embellira nos murs.

Retour sur nos rendez-vous de l'année 2020

Nos rendez-vous en 2020 ont été grandement perturbés par la crise sanitaire, mais nous avons pu vous retrouver pour :

- un après-midi jeux à la bibliothèque (octobre 2019),
- l'heure du conte sur le thème de l'automne ainsi que l'accueil des assistantes maternelles et leurs bambins pour une matinée spéciale (novembre 2019),
- un atelier créatif autour de Noël (fabrication de décorations) (décembre 2019),
- Contes et galettes le 31 janvier 2020 : nous avons eu le plaisir, enfants et adultes, d'écouter la conteuse Sandrine STABLO, nous émerveiller de ces histoires de lutins



Décoration faite par les enfants pendant l'atelier créatif de Noël

et autres créatures fantastiques ! La galette des rois partagée ensuite était délicieuse !



Conte et galettes la conteuse Sandrine Stablo nous raconte une histoire de lutins

- L'heure du conte au mois de février, sous la forme de Kamishibai (petit théâtre japonais), a été un moment agréable aussi



Heure du conte les enfants écoutent et regardent un kamishibai

La suite de l'année a été plus chaotique. Nous avons dû fermer nos portes et annuler l'ensemble de nos rendez-vous du mois de mars au mois de septembre. Nous avons pu ouvrir exceptionnellement nos portes pour deux permanences au mois de juillet, pour vous permettre d'emprunter des documents pour l'été.

Début septembre, avec bonheur, nous avons pu ouvrir nos portes au public. Nous vous avons préparé des nouveautés dans tous les rayons (adultes, jeunesse et ludothèque !)

L'atelier BD pour les 7-9 ans, animé par Angélique SAUGNIER (consultante en sciences cognitives appliquées) qui a eu lieu le samedi 17 octobre a été un succès.

Ensuite, de nouveau, nous avons dû fermer nos portes et nous en sommes très tristes.

Nous avons pu accueillir les 14 classes des 3 écoles de Cessieu, du mois de septembre au mois de mars, puis au mois d'octobre. Malheureusement les visites sont suspendues pour cette fin d'année. Les classes inscrites au prix Nord Isère n'ont pas pu voter pour leur livre préféré cette année. Nous espérons qu'elles le pourront en 2021 ! Les 5 classes de l'école maternelle, ainsi que la classe de l'école du bois de Cessieu, sont d'ores et déjà inscrites.

Nouveautés pour l'année 2021 !

Le bureau de l'association reste inchangé : Aurélie RAYMOND (présidente), Bérangère ROSSI (secrétaire) et Eva PIQUET (trésorière) et nous pouvons compter sur d'autres bénévoles actifs pour les aider. Nous accueillons deux nouvelles bénévoles : Françoise CUVILLIER et Monique DESPREZ, deux maîtresses des écoles de Cessieu, toutes deux nouvellement retraitées !

Vous aimez les livres et avez l'envie de les faire partager, venez nous aider à faire vivre notre petite bibliothèque !

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet à l'adresse <http://bibliotheque.cessieu.fr/> ou sur notre page Facebook « bibliothèque municipale de Cessieu ».

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2021 !



Nouvel aménagement du rayon adulte de la bibliothèque

Les Ânon

L'association des Ânon regroupe les parents d'élèves de la classe unique de l'école primaire du Bois de Cessieu depuis plus de 10 ans déjà. Chaque année une dotation est versée à l'école en début d'année afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des enfants.

La gestion d'une classe unique n'est pas simple car il faut un investissement en matériel pour chaque niveau d'enseignement. Il n'est pas possible de mutualiser les achats avec d'autres collègues. Le coût des sorties et des activités demande le même investissement que ce soit pour une ou plusieurs classes. Nous sommes contents de pouvoir participer à la conservation de cette classe dans laquelle nos enfants s'épanouissent, vivent les uns avec les autres et apprennent l'entraide et l'autonomie comme certains parents l'ont fait avant eux.

Cette année encore, Davy Marcovik préside l'association, le tandem Gaëlle Carrobourg et Elisabeth Marcovik s'occupe du secrétariat et Benoît Marconnet, trésorier, peut compter sur l'aide d'un nouvel entrant Mathieu Bergot, trésorier adjoint. Nous lui souhaitons encore la bienvenue et le

remercions de son investissement dans le bureau.



L'année est habituellement marquée par deux manifestations :

- La chasse aux œufs, au mois d'avril. Les familles cessieu-toises et des communes alentour s'élancent de plus en plus nombreuses à la recherche d'œufs cachés sur les chemins de promenade aux abords de l'espace Ganet.
- A l'automne, la traditionnelle transhumance est un temps fort qui réunit toutes les générations pour assister à l'arrivée de cette centaine de moutons sur le Bois de Cessieu. Les gourmands se régaleront de l'aligot et se désaltèrent à la buvette avec un bon vin chaud.

Les conditions sanitaires de l'année passée ne nous ont pas permis de tenir ces deux manifestations. Cela n'a pas empêché l'association de participer aux projets pédagogiques de l'école, et notamment de permettre l'intervention d'une céramiste avec laquelle les enfants ont déjà réalisé des œuvres individuelles. Arrêtée en mars dernier suite au confinement, l'activité devrait reprendre début 2021 pour la création d'une œuvre commune.

Nous espérons pouvoir reprendre rapidement nos manifestations et vous accueillir nombreux pour la plus grande joie de tous. Prenez soin de vous et à très vite.

C'est toujours dans la bonne humeur que les Cessieutois et Cessieutoises se sont retrouvés en 2020 sur les terrains de foot. Malgré une année tronquée par la COVID, l'AS Cessieu a continué à accueillir les petits et les grands. Il a fallu s'adapter au mieux, des gourdes individuelles avec le logo du club et un nouvel accessoire : le masque ; une saison tronquée et une autre à peine débutée. Annuler nos traditionnelles manifestations, notamment le vide-grenier.

Malgré ces petites nouveautés, nous n'avons pas changé. Nous nous retrouvons sur les terrains avec grand plaisir et dans la bonne humeur. Le plaisir de tous jouer ensemble quel que soit notre niveau et la bonne humeur quel que soit le résultat. Au niveau des résultats, notre équipe senior masculine se distingue. Elle termine première de sa poule et surtout elle est invaincue. Nos féminines, elles, terminent deuxième, pour leur première année à 11. Nos équipes U15 et U18 ont évolué dans une division supérieure à l'année dernière. Dans les autres catégories jeunes, les enfants ont montré de belles choses dans le jeu comme dans l'état d'esprit. Le club développe également le foot féminin dans toutes les catégories. Si certains ou certaines souhaitent venir essayer le foot, vous êtes les bienvenus.

Tout cela est permis grâce à nos bénévoles. Nos éducateurs, tout d'abord, que nous continuons de former chaque année. Nous les remercions de leurs investissements aux entraînements et les week-ends. Nous comptons d'ailleurs l'arrivée de nouveaux éducateurs, depuis septembre ; des parents qui franchissent le pas et des jeunes au club depuis leur plus jeune âge. Nous remercions également Christian et Jocelyne pour la tenue de la buvette depuis des années, même si en 2020, cela est plus compliqué. Enfin nous mettons en avant le rôle essentiel des membres du bureau, pour certains présents depuis des années, et sans qui le club n'existerait pas. Nous tenons tout spécialement à remercier Joël CECILLON qui après des années au bureau a pris sa retraite.

Nous tenons également à remercier nos sponsors qui, malgré les temps difficiles, nous sont fidèles.

Pour 2021, nous espérons que la saison pourra aller jusqu'à son terme, afin que nos licenciés puissent continuer de se faire plaisir sur les terrains.



Les seniors en coupe de France



Les bénévoles de l'AS Cessieu

Présentations des équipes :

- **U7** : Alexandre et Vincent
- **U8** : Julien et Zied
- **U11** : Séverine
- **U13** : Christophe et Sébastien
- **U15** : Jawad et Pascal
- **U17 et U20** : Fred, Jérôme et Nicolas
- **Sénior** : Fabrice, Hervé, Rocco et Joao
- **Senior F** : Vanessa, Kévin et Loïc



U13

Le Walking Foot

Le football en marchant ou Walking Foot est un sport d'équipe inspiré du foot mais où les joueurs ont interdiction de courir et de tacler, né en Angleterre en 2011 il a été inventé initialement pour pousser les personnes de plus de 50 ans à pratiquer un sport et pour maintenir des relations sociales.

Les personnes intéressées jeunes ou moins jeunes peuvent pour renseignements contacter :

- **Benito Henri** - tél : 06 18 93 12 26
- **Houste Joël** - tél : 07 70 19 66 15



Lucien CORONT-DUCLUZEAU, notre président, a démissionné après avoir assuré ses fonctions pendant 4 ans, nous le remercions, mais il restera au sein de l'amicale en tant que membre actif. Nous avons élu, lors de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2020, Alain COTTAZ, nouveau président. Nous le félicitons pour cette nouvelle fonction. Au moment de la rédaction de l'article, nos manifestations de fin d'année ne se sont pas encore toutes déroulées, ou annulées, aussi nous allons vous relater ce qui s'est passé en fin d'année 2019 et début 2020.

En 2019 :

Le loto, organisé dans la salle des sports de St Didier de la Tour, le troisième dimanche de novembre, a rassemblé environ 200 personnes, contre 400 en 2018. 1500 billets ont été vendus contre 2250 en 2018. La neige est venue perturber l'état des routes.

Ces billets sont vendus, soit pour l'achat de cartes de loto, soit pour participer à la tombola. Les commerçants et artisans nous aident financièrement par l'achat d'encarts publicitaires sur le programme distribué dans les boîtes aux lettres. Les associations participent également, soit par des dons, des lots ou des représentations ou par un coup de main lors des manifestations de décembre.

Les enfants des écoles participent au coursethon. A chaque tour de piste, les enfants déposent une pièce dans un panier, ce qui a permis de récolter 3 443 pièces pour environ 300 € pour la recherche. Les écoliers sont récompensés par une brioche offerte par le sou des écoles.

• *Le vendredi 6 décembre* : La marche aux flambeaux partait du stade de St Victor de Cessieu pour rejoindre l'église de Cessieu où le père Noël attendait les enfants pour descendre du clocher en rappel. La municipalité

a offert le feu d'artifice. La soirée s'est terminée par un spectacle de variétés et dégustation de diots et frites.

• *Le samedi 7 décembre* : Après une randonnée de 5 ou 10 km, les moules frites étaient vendues à emporter ou à consommer sur place. Une représentation de country avec le groupe cessiutois «country dancer for ever» accompagnait l'apéritif.

En janvier 2020 : La pièce de théâtre « le Bonheur » jouée par le Boulevard Berjallien a fait 291 entrées contre 244 en 2018.

En octobre 2020 : Suite à toutes les mesures gouvernementales, nous avons reporté le récital de deux chorales « les coeurs z'emmêlés et Omegas » en début d'année 2021. Le repas des classes en 0 se fera en octobre 2021 avec les classes en 1.

En novembre 2020 : le loto a été annulé.

En décembre 2020 : La marche aux flambeaux, la descente du clocher de l'église par le père Noël, le feu d'artifice et le spectacle de variétés sont annulés.

Vu la conjoncture actuelle, nous pensons mettre une urne à la mairie à disposition des personnes qui veulent faire un don à l'AFM TÉLÉTHON.

Grâce à votre participation, nous avons pu remettre un chèque de 14645,00 € à l'AFM téléthon.

Nous espérons tous que cette pandémie cessera et que nous pourrons reprendre toutes nos manifestations pour tous se retrouver.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2021.



Tout au long de cette année, la Chapelle, de part sa situation et son environnement, a accueilli de nombreux visiteurs amoureux du patrimoine ou de la nature.

Les membres de l'association continuent à entretenir les lieux et ses environs : le chemin d'accès à la cabane de vigne du Père Saugey, le sentier reliant les deux Chapelles et la croix de fer qui est l'ancienne croix de l'église de Cessieu donnée aux habitants du Bois le 11 août 1878.

La protection et la sécurisation du site sont terminées par la pose de la vidéo surveillance. L'éclairage nocturne de la chapelle et de sa croix est en cours de réhabilitation afin de mieux respecter les mesures environnementales.

Nous avons une pensée émue pour Roland CORSAT qui nous a quittés. Ancien maire, il avait accueilli à bras ouverts le projet de rénovation. Ce lieu, qu'il appréciait beaucoup, était un but pour de nombreuses balades en famille ou avec ses amis. Belle aquarelle peinte par Alain, le frère de Roland.

En décembre 2019, la crèche vivante a été organisée avec la participation des animaux de Robert. Les habitants de Cessieu et des environs étaient venus nombreux déguster les crêpes et le vin chaud. Malheureusement elle n'a pas pu avoir lieu en 2020, vu les mesures sanitaires, mais nous l'avons reconduite pour 2021.

Nous avons pu participer aux journées du patrimoine. Raymond, Jean-Claude et Michel servaient de guides pour raconter l'histoire de la chapelle. Nous renouvelerons cette journée en 2021.

Un mariage et des photos de mariage ont pu avoir lieu à la chapelle. Des baptêmes sont toujours prévus.

Vous pouvez toujours suivre l'actualité de l'association sur son site internet : <https://chapelle-st-joseph-cessieu.fr>.

Le QR Code présent sur la grille de la chapelle permet d'avoir accès au site internet et à la vision à 360° de l'intérieur de la Chapelle quand elle est fermée.

Bonne année 2021 à toutes et tous.



Crèche vivante 2019



Mariage Olivier et Gaëlle



Fresque



Le réseau des couturieres 9 mai 2020

En 2014, un groupe de personnes aimant la couture s'est rattaché à l'association «un atelier à Cessieu» pour y pratiquer leur loisir sans créer une autre association.

Depuis, ce groupe s'est étoffé et nous avons décidé de voler de nos propres ailes en créant l'association «COUTURE CESSIEUTOISE». Notre association a été déclarée en préfecture en date du 14 Février 2020. Nous avons une vingtaine d'adhérentes. Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midis dans une salle communale mise gracieusement à notre disposition.

Nous avons dû arrêter nos activités en mars mais chacune a continué chez elle avec parfois des conseils de copine soit par téléphone soit par messagerie.

Nous avons participé à la fabrication de masques lavables pour les employés communaux. Ensuite, nous avons été sollicités pour coudre 3000 masques fournis par les Vals du Dauphiné dans un laps de temps réduit en travaillant toute la journée de 9 heures à 20 heures avec une petite pause casse-croûte sur place pour ne pas perdre trop de temps. Et ce, pendant plusieurs jours, même pendant le week-end. Nous avons plaisir à voir les habitants du village avec les masques « made in Cessieu » sur leur visage.

Depuis le mois de septembre, nous avons repris nos rencontres mais en scindant le groupe en deux pour garder les distances. Nous avons mis à disposition du gel hydroalcoolique, nous désinfectons les tables avant l'installation et après notre passage. Nous passons l'aspirateur et des lingettes désinfectantes au sol.

Nous remercions la municipalité de nous permettre ces rencontres hebdomadaires. Nous participons aussi à octobre rose. Après les coussins cœur, nous avons réalisé des bonnets que nous remettons à l'association «Réseau papillons» de St Clair de la Tour qui vient en aide aux personnes atteintes d'un cancer. Nous espérons que l'année 2021 sera une meilleure année et nous vous souhaitons une bonne année et surtout une bonne santé.

Composition du bureau :

- **Présidente :** Colette LANFRAY
- **Vice présidente :** Katherin COQUAZ
- **Trésorière :** Annie BONNET GONNET
- **Adjointe :** Michelin GIARD
- **Secrétaire :** Claudette COUTURIER
- **Adjointe :** Anne LINAGE



La marche des Anes

L'année 2020 a été une année très spéciale, avec le Coronavirus. Le confinement du mois de Mars nous a obligés à stopper les randonnées. Nous avons pu reprendre les balades en Septembre 2020, avec un effectif très réduit, sachant que la majorité des randonneurs sont des personnes à risque.

Nous portons le masque lors du covoiturage, au départ et à l'arrivée de la marche. Nous avons supprimé le petit goûter de fin de marche. La sortie aux Saisies de juin 2020, la marche et le pique-nique à Charavines et la sortie restaurant ont été annulés. Nous prévoyons malgré tout un programme de randonnées pour 2021, avec une sortie, à la journée, à Charavines en Juillet 2021.

En respectant les gestes barrières, nous pourrions continuer à sillonner les chemins de notre campagne. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, quel que soit votre âge.

- **Présidente :** Jeanine DOUBLIER
- **Vice-Président :** Paul CHAROUD
- **Trésorier :** Gérard POULET
- **Trésorier adjoint :** Pascal OGIER
- **Secrétaire :** M-Hélène LAUBIN
- **Secrétaire adjointe :** Chantal COTTAZ

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler :

- **Jeanine DOUBLIER :** Tél. : 04 74 97 52 48
- **M-Hélène LAUBIN :** Tél. : 04 74 88 31 38

L'année 2020 s'est déroulée de manière bien étrange pour les équipes de basket.

La saison 2019-2020 avait pourtant bien débuté. Pas de performance exceptionnelle attendue, mais des résultats conformes aux espérances.

Les seniors féminines, calées en milieu de tableau, jouaient le maintien.



Seniors filles entraîneurs Robin Fred

L'équipe U 18 F région de la CTC avait gagné sa place en 1ère division de la ligue Auvergne Rhône Alpes.



U18 féminines CTC entraîneurs Robin Pierre-Antoine

Pour l'équipe des U15 F région de la CTC, elle aussi en 1ère division de la ligue AURA, la fin de saison était pleine de promesses. Classée 2ème, elle s'ouvrait la porte des finales



U15 région CTC entraîneur Stéphane

régionales. De beaux moments de basket en perspective qui auraient été la récompense pour les joueuses et les entraîneurs motivés et investis.

Les progrès étaient au rendez-vous pour les *U15F département* et pour les *U13F département*. Ces dernières ont bien passé le cap de la catégorie U11 à la catégorie U13, ce qui entraîne beaucoup de changements : panier plus haut, ballons plus gros...



U12 département entraîneur Pierre-Antoine

De belles satisfactions aussi chez les *U11 F* et les *U9 mixtes*, et une encourageante évolution chez les *U7 mixtes* qui se préparaient à jouer leurs premiers petits matchs dès le printemps.



U11 garçon Entraîneurs Robin Gladys Frédéric



U11 filles entraîneur Robin



U9 mixte Entraîneurs Cédrick Elise et Christophe Marine



U7 entraîneuse Katia

Mais le coronavirus est arrivé, stoppant net tous les espoirs et tous les efforts fournis jusque-là, laissant un goût amer et une énorme déception à toutes les équipes en cette fin de saison tronquée.

Bravo à tous ces basketteurs et basketteuses pour leur performance, et un immense merci à tous les entraîneurs pour leur travail et leur implication. Merci, aussi, à toutes les personnes qui ont passé leurs weekends au gymnase afin que les compétitions, auxquelles participent tous ces jeunes, puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

L'espoir semblait renaître fin juin. Préparer la saison 2020-2021, tout en gardant à l'esprit que l'épidémie n'était pas terminée et que certaines restrictions, infiniment nécessaires, mais contraignantes, resteraient en vigueur. Il fallait s'adapter, aménager plusieurs hypothèses dans cette conjoncture instable.

Dès le 17 août, les entraînements ont commencé pour les joueuses disponibles dans les catégories U15, U18 et seniors en appliquant les mesures sanitaires. Avec la reprise de l'école, les plus jeunes ont aussi repris le chemin du gymnase. Un grand plaisir pour tous ces joueurs et joueuses de retrouver la balle orange mais aussi leurs partenaires et leurs entraîneurs.

Quelques matchs ont pu avoir lieu en septembre, mais l'aggravation de l'épidémie dans les grandes

agglomérations comme Grenoble et Lyon, où résident la moitié des équipes affrontées par nos joueurs et joueuses, a mis un arrêt aux rencontres.

La propagation du virus ne s'est pas arrêtée là. Dès la mi-octobre sa progression, a contraint de cesser aussi les entraînements pour les grands comme pour les petits.

Une énorme déception pour les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants qui s'étaient bien investis afin de faire évoluer leurs licenciés dans les meilleures conditions possibles.

Il faut savoir tomber et à chaque fois se relever.

C'est bien la difficulté de cette année où toutes les décisions, toutes les programmations sont aléatoires.

Même morcelées, entrecoupées, les périodes propices à la pratique du basket permettent d'entretenir les acquis, le lien avec les entraîneurs. Garder l'esprit d'équipe, la solidarité entre joueurs ou joueuses qui reste active à l'école et dans la vie de tous les jours. C'est encore plus important dans ces périodes qui restreignent la vie sociale.

Nos manifestations sont, elles aussi, impactées par toutes ces restrictions sanitaires. Nous comptons sur vous lors de la reprise. Votre fidélité et votre soutien nous sont indispensables. Plus de 80 % de nos licenciés sont des jeunes de 5 à 18 ans. Pour les encadrer, nous avons besoin d'aides financières mais également de personnes qui donnent de leur temps. Entourer des jeunes, les aider à progresser c'est miser sur l'avenir. Alors n'hésitez pas à venir proposer votre aide, elle sera toujours la bienvenue.

Pour prendre contact, 2 adresses mail :

- **La présidente :** ab.chiquet@gmail.com
- **Le correspondant du club :** cessieu.basket38@gmail.com

En ce début d'année 2021, la présidente Agnès CHIQUET et les membres du bureau souhaitent une bonne santé, à vous qui allez nous lire et à tous les adhérents du club. En espérant que cette nouvelle année vous apportera aussi beaucoup de bonheur et comblera un peu tous les manques endurés au cours de cette longue et épuisante épidémie.

Carnet rose

un peu de soleil dans cette période plutôt morose. Romy, née le 17 octobre, est venue combler de bonheur sa maman Amandine et son papa Robin CROCHAT, entraîneur au club depuis plus de dix ans.



Dans une salle calme où souffle un vent d'énergies positives, encadrés par un professeur bienveillant, nous pratiquons le TAI CHI CHUAN.

Cette discipline est adaptée à tous et vous apportera au fur et à mesure de plus en plus de calme, de sérénité, de souplesse et de confort dans vos mouvements de tous les jours, vous serez moins stressé, dormirez mieux...

Vous pouvez travailler en groupe 1 à 2 fois par semaine et à votre rythme et selon vos besoins ou seul chez vous, ce qui pendant le confinement nous permet de garder tous les bénéfices de cet Art aux multiples ressources.

Le TAI CHI peut également se pratiquer à l'extérieur et cet été, dès que nous en avons eu l'autorisation, nous avons pu nous retrouver en petit groupe en plein air en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale.

Quand vous adoptez le TAI CHI, il vous le rend bien et fait partie de vous dans votre quotidien. Il vous rend plus léger, vous aide à prendre du recul et à vous reconnecter aux vraies valeurs de la vie.

Corinne une élève



«Le lourd est la racine du léger
Le calme est maître de l'agitation»

Vivre l'Instant

Exercices traditionnels de santé

QI GONG TAI CHI CHUAN

Cours Salle Multi Activités CESSIEU
Mardi à partir de 19h30 - Jeudi à partir de 9h30

Renseignements : Michèle GIRAUD - 06 10 74 23 23

Roses de Noël

Pour les Roses de Noël c'est une année blanche.

Nous avons fait notre assemblée générale début janvier 2020, puis notre traditionnelle choucroute début février, qui a très bien marché.

Confinement oblige, nous n'avons rien fait d'autre dans l'année et nous ne savons pas ce que 2021 nous réserve.

Vous pouvez toujours vous inscrire
au 06 02 34 25 50 ou 04 74 88 31 86.



BESSY Patrick



CHAMBERT Aurélie



COSSU Evelyne

Le Yoga. Vivre en Harmonie

Le Yoga constitue le thème central de la philosophie indienne (Asie). Il puise sa source des "Védas", science sacrée et traditionnelle de la sagesse humaine et des lois de la nature. Le Yoga est un des moyens pour vivre harmonieusement son passage sur terre.

Les indiens considèrent cet enseignement comme une recherche spirituelle, «une Ascèse». Les occidentaux en ont fait une discipline de bien-être, avec ses dérives, occultant ou dissociant certaines techniques comme la concentration, la méditation, le travail sur Soi ...

Petit rappel :

Le but fondamental de toutes les pratiques de yoga est :

- D'unir l'esprit, le mental, et le corps jusqu'à ce qu'ils ne fassent qu'un.
- De réunir l'âme individuelle avec l'absolu ou la pure conscience, de retrouver notre vraie nature.

C'est dans l'exercice régulier du yoga que chacun trouvera son équilibre et une entente parfaite avec lui-même et son environnement, que chacun se rapprochera de son identité propre et retrouvera un rythme régulier serein et apaisé propice à l'épanouissement.

Avoir une connaissance de Soi, obtenue par soi, nous permettra d'avancer sur le chemin de la Vie.

Le changement est en chacun de nous, soyons ce changement, soyons Acteurs de notre vie qui est une belle aventure, parfois audacieuse et pleine d'imprévus et d'expériences diverses qui nous confrontent à nous-mêmes.

L'être humain chemine continuellement en quête de plénitude, d'épanouissement, de sérénité, de bonheur.

Pour cela, le yoga met à notre disposition des moyens, des outils : pratiques posturales, respirations, concen-



trations, méditations, Mudra, purifications, alimentation, relaxation....

Toutes ces techniques sont des passerelles qui se connectent les unes aux autres et nous apportent Equilibre, Sagesse, Sérénité, Amour, et Force pour dépasser les Défis de la Vie et de la Modernité.

C'est une expérience au long court. Avec bienveillance et respect, ces enseignements millénaires nous montrent le chemin à suivre pour évoluer de manière harmonieuse tout au long de notre vie.

Pour toute information, n'hésitez pas à prendre contact :

Mail : centreyogaturripinois@gmail.com

Téléphone : répondeur, 04.74.97.37.17

Site : yogaturripinois.jimdo.free.com

Pour vous inscrire pour pratiquer un cours d'essai :

Le Yoga Cessieutois est une association loi 1901 tout comme le CYT créé en 1989.

Deux enseignantes : Céline Zarb et Liliane Henrion

Cours : lundi 14h, mardi 9h, Mardi 18h.





Comme toutes les associations, nous avons subi la pandémie mondiale de la COVID-19.

Après un arrêt brutal de la saison, début Mars 2020, c'est avec beaucoup de doutes que nous avons démarré cette nouvelle année, ne sachant pas si les adhérents allaient répondre présents.

Plus d'une trentaine de licenciés ont franchi la porte de notre Dojo, les anciens comme les nouveaux, avec de nouvelles mesures mises en place. En effet, nous avons rendu le port du masque obligatoire pour tous pendant l'entraînement, la désinfection des mains et des pieds à l'entrée du tatami, adapté le travail afin de limiter les contacts et aussi réduit le nombre de participants à une quinzaine par cours, contre 25, l'année passée.

Nous remercions tous nos professeurs bénévoles d'avoir répondu présents cette année encore, toujours aussi motivés.

- **Thierry SONNIER** (5eme DAN) anime les cours du Mercredi, enfants et adultes.
- **Eric FRIART** (4eme Dan) encadre ponctuellement des cours.

- **Yves LEVERT** (3eme DAN) anime les cours enfants et adultes, les Vendredis.

- **Benjamin CHADEBEC** (1er DAN) qui accompagne encore cette année les enfants dans leur apprentissage.

Après seulement 1 mois et demi d'ouverture, nous sommes de nouveau contraints à la fermeture. Nous espérons pouvoir réouvrir le plus rapidement possible dans de bonnes conditions avec le retour de tous nos licenciés, en plein forme bien sûr.

Le Karaté est une discipline sportive qui contribue au développement physique et mental, favorisant la concentration dans vos études et dans vos activités professionnelles :

- Il permet de contrôler vos émotions dans des situations inhabituelles.
- Il vous enseigne le respect et la tolérance auprès de vos semblables, créant des attitudes positives en société.
- Il dynamise votre corps, stimule votre état physique, développe souplesse et motricité.

Retrouvez toutes nos coordonnées, photos et informations sur notre site internet ou via notre compte Facebook.

Le Bureau, Franck et Vincent





Le Tennis Club de Cessieu dispose de 2 terrains extérieurs en béton poreux et d'un accès au gymnase municipal afin que tous les cours d'entraînement soient assurés en cas de pluie.

Le tennis est une discipline qui apporte rapidité, coordination, endurance, autonomie mais aussi confiance en soi, stratégie et souplesse. C'est un sport complet et un jeu de folie et d'audace !

Les cours de tennis sont encadrés par Daphné BOUROT, diplômée d'Etat Supérieur de la Jeunesse et des Sports. Tous les lundis soirs, mercredis et samedis matins, nous recevons 25 adultes et 30 enfants de 3 à 60 ans. Le club est ouvert à tous pratiquants, de tous âges et tous niveaux confondus.

Cette année, nous sommes impactés par la situation sanitaire, mais malgré tout, le tennis reste un sport

en partie extérieur et avec très peu de contact, ce qui favorise la pérennité de ce sport, dans ces circonstances réglementées.

A chaque fin de saison tennistique, au mois de Juillet, nous organisons un tournoi des adhérents des cours extérieurs de tennis. Ce tournoi se déroule un samedi durant lequel s'affrontent les joueurs du club.

Nous planifions aussi, au cours de l'année, au sein des cours, différentes manifestations mêlant adultes et enfants comme des tournois de double parents/enfants, la fête de l'école de tennis ou le Noël du tennis ou encore Pâques. Des stages ouverts à tous sont proposés pendant les vacances d'Avril et de juillet.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre **Daphné BOUROT** au 07 69 72 48 28.

Une année 2020 un peu compliquée. Entre confinement et reconfinement, le nombre de séances de scrabble a été divisé par deux. Mais le plaisir de jouer est toujours là et la motivation aussi.

Les rencontres de scrabble se jouent le vendredi, à la salle du RAM à côté de la bibliothèque, avec accès par le champ de mars. Début des parties à 13 h 45.

Au sein du club de Cessieu nous pratiquons la méthode duplicate. Jouer en club permet de découvrir le duplicate mais aussi de créer une forme d'émulation stimulante pour l'esprit.

Vous souhaitez nous rejoindre, mais vous hésitez ? Venez faire quelques essais, et si cela vous satisfait, vous pourrez adhérer au Club.



Pour des renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner :

- **Jeannette TROLLIET** : 04 74 33 22 02
- **Suzanne LAUBIN** : 04 74 33 40 94

En ce début d'année 2021, nous formons le vœu que les activités puissent se dérouler sans aléa. Bonne année 2021. Qu'elle soit, pour tous, douce et clémente et, pleine de belles promesses pour l'avenir.



C'est l'année du renouveau pour le Sou des écoles. Si la crise sanitaire nous a forcés à annuler la majorité de nos manifestations en 2020 (Boum, vente de brioches, kermesse, bouilli et arbre de Noël) elle nous a permis de repenser nos actions pour continuer à soutenir les projets pédagogiques proposés par les enseignants. Il a fallu innover pour toujours mieux mettre au service des écoles nos compétences. En équipe nous avons su réétudier notre offre afin de récolter des fonds pour le bien être scolaire des enfants de la commune.

Bien sûr vous ne verrez pas dans ces pages des photos de groupe illustrant nos traditionnelles activités festives que nous espérons pouvoir reprendre dès que possible. Mais vous avez déjà été témoins et même acteurs de nos nouvelles idées. En achetant votre sapin auprès du Sou des

Ecoles vous avez répandu un peu de magie de Noël dans le cœur des bénévoles ! Merci. Nous poursuivrons nos innovations tout au long de l'année en partenariat avec les commerçants et entrepreneurs locaux et nous savons que nous pouvons déjà compter sur le soutien des Cessieutois.

Vous trouverez toutes les infos sur notre page facebook (<https://www.facebook.com/sou.des.ecoles.cessieu.fr>) ainsi que sur le site et l'application de la commune. Et bien sûr en affichage dans les commerces. Vous repérerez nos actions à l'aide de notre nouveau logo.

Les dons de particuliers que nous avons reçus en cette période difficile nous prouvent que vous êtes attachés à l'association et nous ferons le nécessaire pour être à la hauteur de la confiance que vous nous portez. Merci.

Un atelier à Cessieu

Une saison 2019-2020 plutôt courte, puisqu'en Mars 2020, il a fallu arrêter les rencontres. Depuis septembre 2019, nous avons réalisé 6 ateliers mensuels et des après-midis spécifiques de fabrication de cartes pour la vente lors du téléthon. Cette journée du téléthon fut plutôt favorable, puisque nos ventes nous ont permis de faire un chèque de 200 euros pour l'association du Cessieuthon. De plus, ce jour-là, nous passons d'agréables moments, des rencontres sympathiques et un repas convivial.

A partir de mars 2020, il a fallu trouver une solution pour conserver les contacts et continuer à s'amuser. Des tutoriels, des croquis ainsi que des photos de cartes ont été envoyés à chaque adhérente, et chacune a eu à cœur de les réaliser. Le temps ne nous faisait pas défaut puisque nous étions "confinées". On a terminé la saison de cette façon jusqu'à la période de l'été.

En septembre 2020, nous avons pu reprendre notre activité et faire un petit atelier, en gardant nos masques et nos distances. Pour octobre, nous avons eu la chance de pouvoir nous rencontrer la première semaine et faire une mini assemblée générale. Nous sommes de nouveau confinées et il semble que ce soit pour un long temps...

Nous avons repris notre système de "Télécartes". C'est amusant et surtout cela nous permet de garder des relations entre nous. Au cours de ces longs mois, nous avons été toutes très attristées pour Josiane une de nos coéquipières qui a perdu sa maman et peu de temps après, son mari, Serge qui était aussi le frère de Gisèle. Nous tenons à leur assurer à toutes les deux, toute notre sympathie et nos meilleurs sentiments.

Au cours de cette saison, il y a eu quelques changements, une modification notoire du nombre d'adhérentes. La section "Couture" a pris son envol et a monté sa propre association. Les couturières étaient plus nombreuses que les coupeuses de papier. Colette est leur présidente. Pour l'Atelier, nous sommes désormais 13 personnes.

Nous souhaitons toutes que cette triste période se termine au plus vite, mais nous devons être vigilantes, et observer les règles de protection, pour nous, nos familles et nos amis.

En attendant et espérant de nouveaux bons moments pour 2021, nous vous envoyons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Comité La Tour Du Pin - Pays des Couleurs

Le Souvenir français conserve la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France :

- Il recense les tombes dans les cimetières des deux cantons, afin de les entretenir, les restaurer, les rénover et les fleurir.
- Il transmet le flambeau aux nouvelles générations par des interventions dans les écoles, conseils municipaux enfants, etc., avec l'agrément de l'éducation nationale depuis le 16 octobre 2014.

Fonctionnement de notre comité sur La Tour Du Pin et le Pays des couleurs.

Notre comité fonctionne sur les deux cantons de La Tour Du Pin et de Morestel ce qui représente 37 communes, 41 cimetières dont 31 tombes que nous fleurissons et entretenons régulièrement tout au long de l'année.

Tous les ans, nous organisons une assemblée générale qui, une année sur deux, rassemble ses adhérents sur l'un des deux cantons, celle de 2020 a eu lieu à La Tour Du Pin. Nous participons également à l'assemblée générale du comité de l'Isère dirigé par son délégué départemental Armand BONNAMY qui a eu lieu en 2020 à Voreppe.

Trois fois par an, notre conseil d'administration se réunit à La Tour Du Pin dans la salle du combattant au 14 avenue Gambetta. Comme vous l'avez constaté, l'année 2020 fut particulièrement perturbée par la crise sanitaire COVID19, qui a fait et qui continue à faire beaucoup de malades et parfois des morts qui ont endeuillé beaucoup de familles.

Cette crise a aussi eu des conséquences sur l'organisation des cérémonies officielles de commémoration partout en France et plus particulièrement dans notre région et c'est avec un nombre restreint que quelques porte-drapeaux et quelques membres du bureau ont pu participer.

Actuellement, nous avons dix porte-drapeaux dont quatre jeunes de moins de 18 ans, répartis sur les deux cantons.

Nos projets 2021 :

- Recenser en permanence, entretenir et fleurir les tombes des morts pour la France avec le concours des communes respectives.
- Continuer à intervenir dans les écoles suivant les recommandations sanitaires de la Sous-préfecture.
- Entretenir les très bonnes relations avec la Sous-préfecture, les Mairies ainsi que tous les élus de nos deux cantons, conseillers départementaux, conseillers régionaux, etc.
- Motiver les dons lors des quêtes :
 - > De la Toussaint du Souvenir Français devant les cimetières afin de récolter des fonds pour l'entretien des tombes des morts pour la France ;
 - > Les collectes du bleuet pour le 8 mai et 11 novembre pour les veuves et blessés de toutes les guerres mais aussi les victimes d'attentats.

Les points forts de l'année 2021 :

- Nous organiserons notre Assemblée Générale à Sainte Blandine le samedi 6 février.
- Notre comité a été choisi pour organiser l'Assemblée Départementale qui aura lieu dans la Commune de Les Avenières Veyrins-Thuellin, salle des fêtes de Ciers le samedi 20 février.

Renseignements :

- **Président** : Robert PICHON
15 Impasse de la Grand-Terre 38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin - Mail : robert-pichon@orange.fr - 06 29 35 96 72
- **Vice-président - Trésorier** : Christophe DOUCHET
Mail : cdou69@gmail.com - 06.62.29.00.53



*Photo prise lors de notre Assemblée Générale à La Tour du Pin, le Samedi 29 février 2020
Les porte-drapeaux, avec le plus jeune porte-drapeau du comité : Pierrot Guinet
Le délégué général départemental M. Armand Bonnamy, Les élus des deux cantons et les membres du bureau.*

La pétanque Cessieutoise



Mauvaise saison pour les adeptes de la pétanque. Avec le confinement, aucun concours ou rencontre amicale entre club, ne s'est déroulé. Mais le plus triste, c'est surtout la disparition subite de notre président fondateur du club, Roland CORSAT.

Roland laisse un grand vide sur les jeux et autour des jeux, joueur apprécié, partenaire idéal ou adversaire redouté, il avait fondé notre club, entouré d'une équipe solide de dirigeants choisie par lui.

Après des années, la réputation et l'ambiance au club, qui se voulaient amicale, mais aussi sportive, continuent à fonctionner. Les affaires courantes pour la bonne gestion du club sont gérées par le bureau. Le confinement, et l'interdiction de se rassembler, nous obligent à reporter l'assemblée générale au prochain printemps. Sinon, rien de changé au club, les rencontres se déroulent toujours les mardis et samedis après-midis, sur la place du champs de mars si chère à Roland CORSAT.



L'Excuse Cessieutoise

L'année 2020 aura été douloureusement marquée par la disparition du Président fondateur du Club, ROLAND CORSAT. Nous avons une pensée émue pour tous les membres de sa famille et plus particulièrement pour son épouse Annick.

Un autre événement a eu, lui aussi, un impact fort sur le club, mais dans un autre registre, la COVID19 et les confinements qui s'en sont suivis.

Le club a été obligé de fermer pendant les mois de confinement et n'a pu ouvrir que quelques mois. Bien entendu, les consignes de protection émises par les autorités, dont la Mairie et la Fédération Française de Tarot, ont été appliquées et respectées. Le club compte aujourd'hui 38 adhérents dont 16 ont continué à le fréquenter pendant la période inter- confinement.

En ce qui concerne la FFT, la plupart des tournois ont été annulés, de ce fait le classement n'a pas évolué.

Cette année qui vient sera une année de transition, dont l'activité au plan du tarot sera restreinte, sauf si nos chercheurs trouvent un vaccin, ce que nous souhaitons tous. Cependant, comme nous sommes optimistes, nous



avons réservé la salle des fêtes pour organiser notre tournoi annuel le 13 novembre 2021. Ce tournoi portera le nom « Tournoi Roland CORSAT ».

C'est dans ce contexte qu'un nouveau bureau a été élu :

<i>Président</i>	Pedro GONZALEZ
<i>Vice-président</i>	Henri BENITO
<i>Secrétaire</i>	François CORDIER
<i>Trésorier</i>	Jean-Pierre SOULA
<i>Membres</i>	Alain CHARROT, Hubert ROYER, Jean-François MUSANO et Marc JENNEPIN.

L'assemblée générale, qui devait valider ce bureau, n'a pas pu avoir lieu pour cause de COVID19. Nous avons donc décidé de faire voter les adhérents par mail. La grande majorité s'est prononcée en faveur de ce bureau.

Le bureau a décidé de maintenir notre adhésion à la FFT, afin de permettre à ceux qui le souhaitent de reprendre leur carte FFT et de participer aux tournois nationaux.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle du RAM et pour les travaux d'insonorisation qui ont été réalisés.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- **Pedro GONZALEZ** Président Tél. : 06 40 44 14 72
- **François CORDIER** Secrétaire Tél : 06 52 39 10 41

La chouette effraie (Tyto Alba), un rapace nocturne proche de nous



La dame blanche, chouette effraie ou effraie des clochers, a longtemps été assimilée à des histoires de fantômes pour son chant composé de sons stridents et de chuintements : «schrriiii-schrriiii-schruuuu-schhhh-schhhh». Reconnaisable à son plumage clair marbré de brun clair et à sa tête en forme de cœur qui lui sert de parabole, cette chasseuse nocturne sait se faire discrète.

La chouette effraie est un prédateur qui se nourrit principalement de petits mammifères (campagnols, mulots, souris, musaraignes). Elle peut aussi manger des petits oiseaux, des chauves-souris et des amphibiens.

Il s'agit d'un animal sédentaire que l'on trouve sur les 5 continents, dans des milieux ouverts et bocagers proches de constructions humaines. En Isère, elle se trouve surtout dans le nord du département. À l'origine, c'est un oiseau cavernicole mais l'espèce s'est adaptée, elle niche aujourd'hui principalement dans des bâtiments anciens et obscurs (granges, greniers, clochers, etc...) Elle chasse la nuit aux lisières des champs, dans des prairies, des vergers, des haies... Ses rémiges peuvent être confondues avec celles du faucon crécerelle. Mais elles sont plus duveteuses car pour pouvoir chasser à l'ouïe, la chouette effraie vole en silence.



Ses pelotes de réjection sont noires, lisses et brillantes, avec des extrémités arrondies. Elles ne sont pas effilochées comme celles d'autres rapaces.

Chaque ponte peut donner de 2 à 14 œufs et l'incubation dure de 30 à 32 jours. Si la nourriture est abondante, une deuxième ponte peut avoir lieu. Les petits volent à 2 mois, mais les deux parents les nourrissent jusqu'à leurs 2 mois et demi. La chouette effraie vit une dizaine d'années en moyenne.

La chouette effraie est une espèce protégée, elle est considérée comme vulnérable sur la liste rouge régionale. Menacée par la perte de ses sites de reproduction, de chasse et de nidification, elle est particulièrement touchée par l'urbanisation. Les accès aux combles sont bouchés, les clochers grillagés, les vieilles granges démolies limitant ses sites de nidification. Elle est aussi menacée par les lignes et poteaux électriques (2 à 8 % de mortalité par électrocution) et les grands axes routiers (50 % de mortalité à cause de collisions avec des véhicules). Alors, pour lutter contre sa disparition, il est possible d'installer des nichoirs à placer sur le plancher d'une grange ou d'un clocher, qui permettent de fixer durablement un couple d'effraies et de renforcer la population. L'association Lo Parvi a reçu le soutien de différents partenaires techniques et financiers (Département de l'Isère, Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, Ligue de Protection des Oiseaux, Chambre d'Agriculture) pour lancer un programme d'installation de nichoirs. Ainsi, durant l'été 2020, ce sont 43 nichoirs à chouette effraie qui ont pu être placés dans des fermes du Nord-Isère.

N'hésitez pas à nous communiquer vos observations de chouette effraie :

Lo Parvi 1 A rue de la Gare 8460 Trept
contact@loparvi.fr
site internet : <http://loparvi.fr>

Auteur : Chloé LEPOUTRE, stagiaire 3ème à lo Parvi en 2019



**PRENDRE SOIN DE VOUS
A TOUS LES AGES DE LA VIE
C'EST NOTRE METIER**

**L'ADPA Nord-Isère (association loi de 1901)
vous accompagne dans votre commune**

Service d'aide & d'accompagnement à domicile

- Pour vous soutenir à domicile dans les activités de la vie courante (ménage, transport...)
- Vous accompagner dans les actes essentiels (se lever, se déplacer, se nourrir)
- Maintenir ou développer des activités sociales et des liens avec l'entourage.
- Prévenir la perte d'autonomie (ateliers, informations aux aidants...)



Equipe spécialisée à domicile

Nous proposons un accompagnement individualisé pour les personnes ayant des troubles cognitifs pour :

- Entretenir les capacités pour ralentir l'évolution de la maladie.
- Favoriser le maintien à domicile
- Soutenir les proches, leur proposer un relais

Une équipe pluridisciplinaire :

- Ergothérapeutes
- Psychomotriciens
- Assistants de soins en gériatrie



Service Plus

Ouvert à tous (familles, actifs, retraités...), notre service vous aide dans l'entretien de votre cadre de vie, de vos locaux professionnels, la garde de vos enfants, le petit bricolage et le jardinage mais aussi dans le transport accompagné.



**NOUS CONTACTER : ADPA NORD-ISERE - 17, avenue Henri Barbusse - 38300 BOURGOIN JALLIEU
Tél : 04 74 93 85 85 - mail : accueil@adpa-nordisere.org**



GARCIN Bernadette et michel



DELBAR Claire



DIJONX François

Mission Locale

Association financée par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère. La Mission Locale Nord Isère est présente sur l'ensemble du territoire avec ses 5 sites : Bourgoin-Jallieu, Crémieu, La Tour du Pin, Morestel et Villefontaine et ses permanences sur Chavanoz, Les Abrets-en-Dauphiné, Les Avenières-Veyrins-Thuellin, L'Isle d'Abeau, Montalieu-Vercieu, Morestel, Pont de Beauvoisin et Tignieu-Jamezieu.

Elle exerce une mission de service public de proximité avec un objectif: permettre l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et les rendre acteurs et responsables de leur insertion sociale et professionnelle.

Elle les accompagne dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.) en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises.

Comme toutes les Missions Locales de France, elle est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'État en cette année 2020, avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales. N'hésitez pas à nous contacter !

Jeunes 16-25 ans
Passer en mode avenir!

Ma Mission Locale
une seule adresse pour tous mes projets.

un **métier** qui me plaît
...une **formation** pour y arriver
...des **solutions** pour ma vie quotidienne

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Site de La Tour du Pin
Maison de l'Emploi & de la Formation
7 Rue Pierre Vincendon
04 74 97 64 67
contact@mlni.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Fermeture au public les jeudis après-midi
Permanences à :
- Pont de Beauvoisin
- Les Abrets-en-Dauphiné

Electeur, j'actualise mes coordonnées et vérifie mon inscription sur les listes électorales

Les élections du Conseil d'administration de la CNRACL se tiendront du 1^{er} mars au 15 mars. Il sera possible de voter soit de façon électronique par internet soit par correspondance. Pour ces deux modalités, le matériel nécessaire au vote sera adressé à chaque électeur. Afin de s'assurer de bien recevoir le matériel de vote, il est donc recommandé à tout électeur d'actualiser ses coordonnées et de vérifier son inscription sur les listes électorales.



JE SUIS RETRAITÉ

Accéder à l'espace personnel CNRACL

Suis-je électeur ?

Collège 6 Je suis titulaire au 1^{er} septembre 2020 d'une pension personnelle ou d'une pension de réversion de veuf ou de veuve de la CNRACL, acquise au titre de la vieillesse ou de l'invalidité

Je m'assure que mes coordonnées sont à jour

Quand ?
jusqu'au 11 janvier 2021

Quoi ?
Adresse postale et état civil

Comment consulter ?
mon adresse postale :
- via mon espace personnel CNRACL
mon état civil :
- via mon espace personnel CNRACL
- sur la liste électorale partielle consultable à la mairie de ma commune de résidence ou sur le site de la CNRACL ou sur la notification que je recevrai à partir du 16 novembre 2020 si je réside à l'étranger

Comment modifier ?
mon adresse postale :
- via mon espace personnel CNRACL ou en appelant
- au 05 57 57 91 00 de 9h à 17h30
mon état civil :
- en appelant au 05 57 57 91 00 de 9h à 17h30

Je vérifie que je suis bien inscrit sur les listes électorales partielles

Quand ?
À partir du 16 novembre jusqu'au 19 décembre 2020

Comment vérifier mon inscription ?
- sur la liste consultable à la mairie de ma commune de résidence ou sur la notification que je recevrai à partir du 16 novembre 2020 si je réside à l'étranger
- sur le site CNRACL à partir du 1^{er} décembre 2020

Comment faire une demande de rectification pour un ajout, une radiation ou une modification du collège d'appartenance ?
- via le formulaire de demande rectification à télécharger sur le site de la CNRACL et à retourner à la CNRACL à l'adresse suivante :
Elections CNRACL
Rectification
Rue du Vergne
33059 Bordeaux cedex



BESSY Patrick



CHAMBERT Aurélie



COSSU Evelyne



DEBAR Cécile



MAZOSANE Maxime



MARONIC Dany



JOHANAN Caroline



GARCIN Bernadette et Michel



Naurais Sylvie



Naurais Sylvie



DIJOUX François



BLISSON Kevin



MAZOSANE Maxime



Calendriers des fêtes 2021 (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur)

FEVRIER	Dimanche 7 Jeudi 11 Dimanche 14 Samedi 20 Dimanche 21	Choucroute AG et tirage des rois Loto Stage de Taï chi Stage de Taï chi	Cessieuthon UMAC-FNACA ASC BASKET TAI CHI CHUAN TAI CHI CHUAN	Salle des fêtes Salle des fêtes Salle des fêtes Salle du Colombier Salle du Colombier
MARS	Samedi 6 Vendredi 19 Samedi 20 Samedi 20 Dimanche 21 Dimanche 28 Dimanche 28 Dimanche 28	Soirée à thème Cessez le feu en Algérie Vente de Brioches Expo photos Expo Photos Après midi de la jeux Bibliothèque Chasse aux œufs Boudin	COMITE DES FETES UMAC-FNACA SOU DES ECOLES LES LOUVARD LES LOUVARD Salle du Colombier LES ANONS ACCA	Salle des fêtes Monument aux morts Salle des fêtes Salle des fêtes Terrain Ganet Salle des fêtes
AVRIL	Dimanche 25 Dimanche 25 Dimanche 25	Concours de Boules Repas des anciens Souvenir des déporté	ASC BOULES CCAS UMAC-FNACA	Jardin de Ville Salle des fêtes Monument aux morts
MAI	Tout le mois de mai Vendredi 7 Samedi 8 Samedi 8 Dimanche 9 Samedi 29	Vente de fleurs Boum de printemps Commémoration armistice 1945 Finales des rencontres AS3-AS4-Asf Finales des rencontres AS3-AS4-Asf Gala de danse	SOU DES ÉCOLES SOU DES ECOLES U.M.A.C - F.N.A.C.A ASC BOULES ASC BOULES TERPSICHOR'DANCE	Salle des fêtes Monument aux morts Jardin de ville Jardin de ville Salle des fêtes
JUIN	Samedi 5 Mardi 8 Vendredi 18 Samedi 19 Samedi 26	Théâtre Commémoration Appel du Général De Gaulle Fête de la musique Kermesse	AU THEATRE CESSIEUTOIS U.M.A.C - F.N.A.C.A U.M.A.C - F.N.A.C.A COMITE DES FETES SOU DES ECOLES	Salle des fêtes Monument aux morts Monument aux morts Jardin de Ville Salle des fêtes
JUILLET	Dimanche 4	Fête de l'Âne	COMITE DES FETES	Jardin de Ville
AOÛT	Mercredi 11 Dimanche 29	Chalenge des présidents Vide Grenier	ASC BOULES ASC FOOT	Jardin de ville Jardin de Ville
SEPTEMBRE	Samedi 4 Samedi 18 Samedi 18 Dimanche 19 Dimanche 19 Dimanche 19	Forum des associations Vogue des Conscrits Concours national M2 Concours national M2 Vogue des Conscrits Journée du Patrimoine	MAIRIE CONSCRITS ASC BOULES ASC BOULES CONSCRITS SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE	Salle des fêtes Jardin de Ville Jardin de ville Jardin de ville Jardin de Ville Chapelle St Joseph
OCTOBRE	Samedi 9 Dimanche 10 Dimanche 10 Dimanche 17 Vendredi 29	Stage Taï Chi Stage Taï Chi Repas des classes en 01 Boudins Réunion calendrier des fêtes	TAI CHI CHUAN TAI CHI CHUAN Cessieuthon CHASSE DU BOIS MAIRIE	Salle du Colombier Salle du Colombier Salle des fêtes Terrain Ganet Salle Louis Bel
NOVEMBRE	Vendredi 5 Jeudi 11 Jeudi 11 Jeudi 11 Dimanche 21 Vendredi 26	Réception des nouveaux arrivants Foire de la St Martin Commémoration armistice 1918 bouilli Loto Transhumance (sous réserve)	MAIRIE MAIRIE U.M.A.C - F.N.A.C.A SOU DES ECOLES CESSIEUTHON LES ANONS	Salle Louis Bel Parking du Stade Monument aux morts Salle des fêtes Saint Didier de la Tour Terrain Ganet
DECEMBRE	Vendredi 3 Vendredi 3 Samedi 4 Dimanche 5 Vendredi 10 Samedi 11 Dimanche 12 Samedi 18	Feu d'artifice Téléthon Téléthon Téléthon Arbre de Noël Stage de Taï chi Stage de Taï chi Crèche vivante	MAIRIE CESSIEUTHON CESSIEUTHON CESSIEUTHON SOU DES ECOLES TAI CHI CHUAN TAI CHI CHUAN SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE	Parking du Stade Salle des fêtes Salle des fêtes Salle des fêtes Salle des fêtes Salle du Colombier Salle du Colombier Chapelle St Joseph

ALP'ASSAINISSEMENT	vidange curage	20 chemin du diable	04.74.33.47.65
2r-chauffage	Plomberie chauffage climatisation	18, chemin de fossas	06.75.13.76.96
ADEQUAT immobilier	agence immobilière	2 Route de Chambéry	06.12.73.86.48
AIRE ARCHI'DESIGN	cabinet d'architecture d'intérieur	3 place du Plâtre	06.11.14.92.71
ANIMODOM3869	soins animaux à domicile	45 chemin des Vernes	06.08.46.30.69
AUBERT Eric	menuisier – poseur	11 chemin Port au Vallin	04.37.03.07.75
BAILLY	transport et terrassement	73 chemin du Marais	04.74.88.33.72
BEL et BELMONTAISE	plâtrerie peinture revêtement	62 rue de la Fabrique	04.74.83.71.10
BOUVIER Autocasse	automobile	25 chemin Pont rouge	04.74.97.25.34
BRINDILLES	fleuriste	3 rue de la Pompe	04.74.33.23.38
CARRE BEAUTE	soins esthétiques et onglerie	111B route de RUY	04.74.83.61.60
CESSINOX	chaudronnerie inox	34 route du Pont du Diable	04.74.33.46.89
CHAUDRONNERIE DU DAUPHINE	chaudronnerie, métallerie	64 rue de la Fabrique	04.74.90.67.43
Chez CHRISTINE et DENIS	charcuterie - rôtisserie	2, rue des Terreaux	04.74.97.06.23
Clem auto	Achat / revente VL d'occasion	38bis rue du Revol	06.04.13.97.96
COSSE Elec	électricien d'équipement	2, impasse du Perley	06.14.61.32.39
DAUPHINE Poids Lourds	réparation poids lourds	4 Rue Joseph Jacquard	04.74.97.41.44
ECOLE DE MUSIQUE ART NOVA	enseignement de la musique	24, chemin de l'Extraz	04.69.31.17.98
EDVYCE CONSEILS & EXPERTS	cabinet d'expertise comptable	43 chemin du Geay	09.60.54.85.46
ES2P	gardiennage surveillance	118 route de RUY	04 74 92 82 33
EUROPE TRADING CAR	vente de véhicule neuf et occasion	7 rue du port au vallin	06.31.53.16.31
Fabrice BEL	peinture et décoration	42b Chemin des Vernes	06.71.50.07.84
FAVIER Jérémy	peinture, Revêtement, plâtrerie, traitement toiture	44, Chemin du Bouchet	04.26.09.02.53
FDI informatique 38	vente, réparation, assemblage	6 chemin de Rives	04.26.38.69.40
FORUM COIFFURE	coiffeur	4 route de Lyon	04.74.33.02.84
FOURNIER TP	travaux publics	33 chemin de l'Extraz	04.74.88.31.09
FRED PEINTURE	peinture rénovation - intérieur/extérieur	14 route du pont du diable	06.14.21.76.02
GARAGE DELEXTRAZ	entretien et réparation de votre voiture	30, chemin de l'extraz	04.74.90.71.65
GOUVEIA Véronique	praticien SHIATSU	17 chemin de l'Extraz	06.08.64.63.52
GRIFFENDUX	Industrie textiles techniques	21 rue Joseph Jacquard	04.74.83.23.00
ISA SERVICE	nettoyage	14 route du pont du diable	06.02.07.38.78
ISIK Kaffar	maçonnerie, façade, peinture	175 route de Lyon	06.78.01.73.31
JP COLLET	maintenance matériel alimentaire	5 impasse des Troènes	06.64.65.47.03
JULLIEN	taxi	2 montée des Balmettes	06.70.61.34.17
L'INSTANT POUR ELLE	institut de beauté	5 rue froide	04.74.33.24.32
LA TABLE DU BOUCHER	restaurant	1 route de Sérézin	04.74.93.99.91
LAURENT Mathieu	installation chauffage Gaz et clim	2 place de l'Eglise	06.46.74.11.18
LAURENT SERVICES	services à la personne	118 route de RUY	09.51.76.64.77
LE LOISIR EST DANS LE PRE	promenade en calèche	20 chemin de Pévrin	04.74.97.54.04
LE QUARTIER DES DELICES	pizza	route de Chambéry	04.74.96.71.42
LE TRADITIONNEL	restaurant	52 route de Lyon	04.74.88.30.76
LE VERGER DU BOIS	confiture et gelées florales maison de saison	249 route de Ruy	06.19.38.87.94
LES FABULEUSES - CELIA SANCHEZ	prothésiste ongulaire, extension de cils	8, chemin du Mauvais Pas	06.11.35.05.29
LTGraf	agence web & print	18 chemin du Bouchet	04.74.97.00.86
LUCCHARLY-SERVICES	multiservices antennes-électricité	16 A chemin du Bessay	04.74.80.62.27
LUX CREATION	brochures, plaquettes, etc	20 route de Chambéry	06.61.80.34.54
MAFE	mécanique générale – montage	2 chemin de Var	04.74.97.00.18
MAISON FEMELAND	boulangerie, pâtisserie	1, place du plâtre	04.74.88.30.80
MEDEMOISELLE	conseil-communication-marketing	18 chemin du capot le bois	06.82.69.94.46
MGM	location de matériel	8 rue Joseph Jacquard	04.74.97.07.51
NCV PORCHER	fabrications textiles techniques	14 rue Joseph Jacquard	04.74.83.58.00
NEWELEC	électricité générale	7 chemin de Rives	04.74.97.67.50
OMS Ascenseurs Services	pose et maintenance d'ascenseurs	124 route de Ruy	06.16.72.19.28
PARRAVANO Claude	carreleur	35 chemin des Vernes	06.76.47.50.92
PIXELLEFIL	broderies, accessoires et vêtements personnalisés	www.pixellefil.com/m/pixellefil/	07.83.43.07.00
PIZZ' AMIGOS	pizzeria sur place ou à emporter	2, place du Plâtre	09.84.00.62.47
PROXI	supérette	2 impasse du Centre	04.74.33.98.46
RABATEL Alexandre	charpente- menuiseries	68 chemin du Mauvais Pas	06.81.53.55.00
RESENDE Manuel	Maître artisan, plâtrier, peintre	3 rue du Colombier	04.74.33.43.58
RÊV'DECO	déco intérieur artiste peintre	51 chemin du Bouchet	06.03.93.27.37
ROLLAND Gaëlle	designer graphique	56 chemin des Vernes	06 61 80 34 54
SAMSE	matériaux BTP	9 route de la ZI	04.74.97.26.44
SANI CONCEPT	plomberie, chauffage, sanitaire, carrelage	ZI Val 21, ch du Pont Rouge	04.74.97.34.42
SARL ACROYAL	portail et clôture aluminium, maçonnerie des piliers...	10, rue Joseph Jacquard	06.50.39.28.28
SARL BAK	maçonnerie charpente	39 chemin des Vernes	04.74.80.63.25
SARL Ets VEILLEUX	carrelage - climatisation	74 rue de la Gare	04.74.33.40.77
SARL SEB BTP	pose VRD-petite maçonnerie	8 chemin du Pont du Diable	06.25.70.14.26
SMM	serrurerie métallerie maintenance	12 chemin du Pont du Diable	04.74.94.25.33
SRCV Transports VIDAL	transport de marchandises	215 route de Ruy	04.74.83.68.20
TABAPRESS	tabac presse	6 route de Lyon	04.74.33.47.64
TECUMSEH EUROPE	compresseur frigorifique	42 rue de la Gare	04.74.33.25.00
TUYAUTERIE NORD ISERE	chaudronnerie & tuyauterie	10 rue joseph jacquard	06.15.36.24.79
VALLIN PIERRE	pharmacie	86, route de Lyon	04.74.88.30.08
VISI 38	contrôle de canalisations	20 chemin du Pont du diable	04.74.33.47.65
DURY GERMAIN Michèle	chaussures	MAGAUD Philippe	confiserie et manège
MABRU Franck	vente ambulante	PARISE Emmanuel	primeur